UNIVERSITÉ DU BURUNDI
GRENIER DU SAVOIR DU BURUNDI
Dépôt institutionnel officiel
https://repository.ub.edu.bi

Débrouillardise des personnes handicapées dans les petits métiers et les petits commerces

MAKOROKA, Jean Claude; Sous la direction de : Dr. Christine Dubois-Grard; Dr. Rénovate IRAMBONA

2024

UB, FACULTE DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

https://repository.ub.edu.bi/handle/123456789/1018

Document téléchargé depuis le **Grenier du Savoir du Burundi** — https://repository.ub.edu.bi

UNIVERSITE DU BURUNDI

FACULTE DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

MASTER EN SOCIO-ANTHROPOLOGIE

DEBROUILLARDISE DES PERSONNES HANDICAPEES DANS LES PETITS METIERS ET LES PETITS COMMERCES



Par :

Jean Claude MAKOROKA

Mémoire

présenté et défendu publiquement en vue de l'obtention du diplôme de Master en socio-anthropologie

Sous la direction de :

Dr. Christine Dubois-Grard

Dr. Rénovate IRAMBONA

Bujumbura, Janvier 2024

IDENTIFICATION DES MEMBRES DU JURY

Présidente : Dr. Rosette MINANI

Directrice : Dr. Christine Dubois-Grard

Co-directrice : Dr. Rénovate IRAMBONA

Secrétaire : Dr. Melchicedec NDUWAYEZU

DEDICACE

A notre père;

A notre mère;

A nos frères et sœurs;

A toutes nos connaissances;

Nous dédions ce travail.

REMERCIEMENTS

Ce travail est le fruit de l'effort des plusieurs personnes physiques et morales. Qu'il nous soit permis de remercier chacune pour leur contribution.

Nos remerciements s'adressent en particulier aux professeures Christine Dubois-Grard et Rénovate IRAMBONA, directrices de ce mémoire. Leur disponibilité malgré les diverses tâches qui les attendaient, leur rigueur scientifique et leurs conseils nous ont guidé dans la réalisation de ce travail.

A tous nos enseignants spécialement ceux du département de socio-anthropologie de la faculté des Lettres et Sciences Humaines; ce mémoire est le produit de leurs efforts.

Nous ne manquerons pas de réitérer nos vifs remerciements aux enquêtés qui ont accepté de nous accorder leur temps.

A toute personne qui a contribué moralement et/ou matériellement à notre éducation. Nous disons Merci.

Jean Claude MAKOROKA

RESUME

Le présent travail est intitulé« Débrouillardise des personnes handicapées dans les petits métiers et petits commerces. Cas des paralysées et amputées de jambes opérant au centre-ville de Bujumbura.». Elle cherche à comprendre la manière dont les personnes handicapées (paralysées et amputées de jambes) vivent leurs activités au centre-ville de Bujumbura. Nous avons procédé à l'analyse qualitative du sujet. Par cette analyse, le travail cherche à comprendre les motivations à l'insertion de cette catégorie des personnes dans les petits métiers et petits commerces, les difficultés rencontrées en exercice de leurs activités ainsi que les stratégies de contournement des contraintes ou difficultés rencontrées dans leur activités et s'assurer de leur survie. Nous constatons que l'insertion dans leurs activités a été motivée par des situations de pauvreté et de précarité auxquelles elles étaient confrontées dans leurs trajectoires. Dans les difficultés rencontrées, il y a les difficultés liées à leur environnement de travail, à leurs moyens financiers ainsi que les difficultés liées à leur situation de handicap. Dans les stratégies utilisées pour contourner les différentes difficultés rencontrées et s'assurer de leur survie, il y a des liens crées avec les gens qui possèdent ce dont ils ont besoin par négociation ou par appartenance. Le travail donne quelques pistes de recherche:

- Pourquoi les personnes handicapées physiques (amputées et paralysées de jambes) du sexe féminin ne s'intéressent pas beaucoup aux activités de débrouillardise dans les petits métiers et les petits commerces au centre-ville de Bujumbura?
- Quelles sont les représentations sociales des personnes handicapées physiques (amputées et paralysées de jambes) en activités de débrouillardise dans les petits métiers et les petits commerces?

Mots-clés: Handicap, débrouillardise, petits métiers et petits commerces, pauvreté et précarité.

ABSTRACT

This work is entitled "Employment of disabled people in small trades and small businesses. Case of paralyzed and leg amputees operating in downtown Bujumbura. She seeks to understand the way in which disabled people (paralyzed and leg amputees) experience their activities in downtown Bujumbura". We carried out a qualitative analysis of the subject. Through this analysis, the work seeks to understand the motivations for the integration of this category of people into small trades and small businesses, the difficulties encountered in carrying out their activities as well as the strategies for circumventing the constraints or difficulties encountered in their activities and ensure their survival. We note that integration into their activities was motivated by situations of poverty and precariousness that they faced in their trajectories. Among the difficulties encountered, there are difficulties linked to their work environment, their financial means as well as the difficulties linked to their disability situation. In the strategies used to circumvent the various difficulties encountered and ensure their survival, there are links created with people who have what they need through negotiation, or through belonging. In the strategies used to circumvent the various difficulties encountered and ensure their survival, there are links created with people who have what they need through negotiation, or through belonging. The work gives some avenues for research:

- Why are physically disabled women (leg amputees and paralyzed) not very interested in self-help activities in small trades and small businesses in downtown Bujumbura?
- What are the social representations of physically disabled people (leg amputees and paralyzed people) in self-help activities in small trades and small businesses?

Keywords: Disability, resourcefulness, small trades and small businesses, poverty and precariousness.

TABLE DES MATIERES

IDENTIFICATION DES MEMBRES DU JURY i
DEDICACE ii
REMERCIEMENTS iii
RESUME iv
ABSTRACT v
TABLE DES MATIERES vi
LISTE DES PHOTOS x
LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS xi
AVANT-PROPOS xii
INTRODUCTION GENERALE 1
1. Contexte et Problématique 1
2. La personne handicapée dans le contexte burundais 5
3. Motivation du choix du sujet 7
4. Objectifs de recherche 7
4.1. Objectif général 7
4.2. Objectifs spécifiques 7
5. Délimitation du sujet 8
5.1. Espace d'enquête 8
5.2. Population d'enquête 8
6. Articulation du sujet 9
I ère PARTIE: CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE 11
CHAPITRE I: METHODOLOGIE 12
Introduction 12
I.1. Explications du choix du terrain 12
I.2. La pertinence de la méthode 13
I.3. La méthodologie de collecte des données 14
I.3.1. Les techniques de collecte des données 14
I.3.1.1. L'observation directe 14
I.3.1.2. L'entretien semi-directif 15
I.3.1.3. La mise en confiance des enquêtés 15
I.3.2. Les instruments ou outils de collectes des données 16
I.3.2.1. Le magnétophone ou enregistreur 16

I.3.2.2. La caméra 17
I.3.2.3. Le Guide d'entretien 17
I.4. La méthode d'analyse des données 18
I.5. L'échantillonnage 18
I.6. La source de la documentation 19
I.6.1. Les sources écrites 19
I.6.2. Les sources électroniques 19
I.6.3. Les sources ethnographiques 19
I.7. Déroulement de l'enquête 20
I.7.1. La phase de la pré- enquête 20
I.7.2. L'enquête proprement dite 20
I.8. Les difficultés rencontrées et les voies de leur contournement 21
Conclusion Partielle 23
CHAPITRE II: APPROCHE THEORIQUE ET DEFINITION DES CONCEPTS 24
Introduction 24
II.1. Approche théorique 24
II.2. Définition des concepts 26
II.2.1. Le concept de handicap 26
II.2.2. Les concepts de pauvreté et de précarité 29
II.2.3. Les concepts de résilience et de débrouillardise 32
II.2.4. Les concepts de petits métiers et de petits commerces 34
Conclusion partielle 37
CHAPITRE III : ETAT DE L'ART RELATIF A LA PERSONNE HANDICAPEE 38
Introduction 38
III.1. La personne handicapée dépendante 38
III.2. La personne handicapée désespérée 39
III.3. La personne handicapée inapte 40
III.3.1. La personne handicapée inapte à la profession 40
III.3.2. La personne handicapée inapte à l'économie 41
III.4. La personne handicapée pauvre 41
III.5. La personne handicapée exclue 42
III.5.1. La personne handicapée exclue dans les milieux professionnels 43

III.5.2. Une difficile possibilité de mariage entre la personne handicapée et la personne non-porteuse de handicap 44
III.5.3. La personne handicapée exclue à l'héritage 44
III.5.4. La personne handicapée exclue à l'éducation 45
III.5.5. La personne handicapée sans pouvoir de décision 45
III.5.6. La Personne handicapée maudite 46
III.5.7. La personne handicapée surprotégée 46
III.6. La personne handicapée auto-isolée et auto-déconsidérée 48
III.7. La mendicité comme stratégie de survie de la personne handicapée 48
Conclusion partielle 50
II^{ème} PARTIE: PRESENTATION, ANALYSE ET INTERPRETATION DES RESULTATS 51
CHAPITRE IV: LES TRAJECTOIRES MOTIVANT LES PERSONNES HANDICAPÉES À L'INSERTION DANS LES PETITS MÉTIERS ET LES PETITS COMMERCES AU CENTRE-VILLE DE BUJUMBURA 52
Introduction 52
IV.1. L'Acceptation de l'incapacité 52
IV.2. Une expérience vécue comme honteuse de la mendicité 53
IV.3. L'expérience vécue comme malheureuse de la dépendance totale 53
IV.4. Un bas niveau d'étude 54
IV.5. La pauvreté familiale 55
IV.6. La Charge familiale 55
IV.7. La déconsidération sociale 56
IV.8. L'isolement 56
Conclusion partielle 59
CHAPITRE V: LES DIFFICULTES RENCONTRÉES PAR LES PERSONNES HANDICAPEES EN EXERCICE DES PETITS MÉTIERS ET DES PETITS COMMERCES AU CENTRE VILLE DE BUJUMBURA ... 60
Introduction 60
V.1. Le manque de capital 60
V.2. Le manque de matériel 60
V.3. Les difficultés liées à la situation de handicap 61

V.3.1. Le déplacement 61
V.3.2. L'étiquetage négatif sur le lieu de travail 62
V.4. La police qui perturbe les activités 62
V.5. L'instabilité des revenus 63
Conclusion partielle **64**
CHAPITRE VI : LES STRATEGIES DE SURVIE DES PERSONNES HANDICAPEES EXERCICE DES PETITS METIERS ET PETITS COMMERCES AU CENTRE-VILLE DE BUJUMBURA 65
Introduction 65
VI.1. Savoir se positionner à des lieux de grande affluence 65
VI.2. L'insertion dans les associations locales à caractère socio-économique 66
VI.3. Alliance stratégique avec certains agents de la police 66
VI.4. Focalisation sur les forces et les opportunités 67
VI.5. La location du matériel 67
VI.6. Le système de tontine 68
VI. 7. L'usage des microphones ou des lances-voix aux enregistrements déroulant les services rendus 68
Conclusion partielle 70
CONCLUSION GENERALE 73
BIBLIOGRAPHIE 76
ANNEXES 82

LISTE DES PHOTOS

Photo 1 : Lazare étalant ses produits près d'un Parking (Photo prise par nous-même)..... 58

Photo 2 : Desiré en attente des clients sous un parapluie (Photo prise par nous-même) 69

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

BIT : Bureau Internationale du travail

CFA : Communauté Financière Africaine

CHUN : Chaire Unesco

DREES : Direction de Recherche des Etudes de l'Evaluation et des Statistiques

ESF : Expansion Scientifique Française

Etc. : Et cætera

FLSH : Faculté des Lettres et Sciences Humaines

FPSE : Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education

FSA : Faculté des sciences

FSEA : Faculté des Sciences Economiques et Administratives

FSEG : Faculté des Sciences économiques et de Gestion

OMS : Organisation Mondiale de la Santé

Pp. : de page à la page

PUF : Presses Universitaires de France

UB : Université du Burundi

UCL : Université Catholique de Louvain

UMLK : Université Martin Luther King

UNFPA : United Nations Population Fund

USD : United States Dollar

AVANT-PROPOS

Ce travail entre dans le cadre de l'obtention du diplôme de mastère en socio-anthropologie. Il vise à comprendre la façon dont vivent les personnes présentant des handicaps physiques acquis (paralysées et amputées de jambes) en exercice des petits métiers et des petits commerces au centre-ville de Bujumbura.

Le choix du sujet a été motivé par l'image stigmatisante de la personne handicapée dans la culture burundaise avec une littérature dans le monde entier en général et au Burundi en particulier décrivant cette catégorie des personnes comme en étant en état de pauvreté et de précarité. Sans vouloir nier cette réalité, ce travail vise spécifiquement à comprendre les trajectoires motivant notre population d'enquête à s'insérer dans les petits métiers et les petits commerces, les difficultés qu'elles rencontrent ainsi que les stratégies mobilisées par cette catégorie des personnes dans leur vie dans les petits métiers pour faire face à la pauvreté et à la précarité.

INTRODUCTION GENERALE

1. Contexte et Problématique

Le contexte actuel de chômage dans les grandes villes du monde en général et dans les grandes villes africaines en particulier est la base de la débrouillardise comme le dit Mengho : « *Interrogées sur leurs motivations, la plupart y déclarent avoir choisi cette activité par manque d'emploi plus rémunérateur pour faire face au chômage, pour subsister ou encore pour se «débrouiller ». Deux personnes seulement font le portage par simple plaisir.*» (Mengho, 1998, p.90). Ceci est aussi vrai pour Bujumbura qui est le lieu des nombreux métiers et commerces informels souvent considérés comme «petits» où les gens en situation de pauvreté et de précarité se débrouillent pour survivre.

Beaucoup de gens en nécessité de survie de tout âge, de tout genre, les diplômés et les sans niveau d'étude se rencontrent dans les rues en train de se battre pour avoir de quoi mettre sous la dent. C'est ainsi que les enfants sont aussi à la recherche de la survie comme l'explique Nsengiyumva : « *Des enfants sont devenus des acteurs importants dans la recherche pour la survie des familles. Les enfants mendient pour leur famille ou sont « loués » par d'autres personnes qui veulent les utiliser dans la recherche de leurs moyens de survie.*» (Nsengiyumva, 2010, p.155). En effet, dans cette recherche de la survie dans les rues, les stratégies sont différentes d'un groupe à l'autre, d'un débrouillard à l'autre comme le montre Nsengiyumva que les Timbayi de Bujumbura utilisent des stratégies pour leur survie: «*Les stratégies d'adaptation nous donnent la possibilité de voir le Timbayi en action. Il utilise son intelligence et sa volonté. Il se sert de ses capacités pour résoudre des problèmes, combler des besoins et des désirs pour gagner sa vie*. » (Nsengiyumva, 2010, p.162). Ainsi, bien que le choix soit individuel, le contexte social joue une grande influence dans le choix d'une stratégie de survie. Ceci est montré par Fontaine: « *L'examen des stratégies de survie montre une grande diversité selon les pays, les milieux de résidence (urbain/rural), l'origine sociale, les configurations familiales et la nature de la situation de crise.*» (Fontaine, 2008, p.56)

Les gens ont appris à s'auto-employer à travers les petits métiers et les petits commerces, le manque d'emploi fixe apparaît comme l'une des facteurs expliquant la prolifération de ces activités de débrouillardise comme l'explique Irakiza: « *Dans un pays où la situation des personnes sans emplois fixe s'observe facilement dans toutes les couches de la population, plusieurs catégorie des personnes cherchent des moyens pour sortir de cette situation*.» (Irakiza, 2020, p.67).

C'est ainsi que dans leurs activités de débrouillardise, les gens innovent dans la recherche d'autonomie et d'activités plus rentables. Ceci est expliqué par Mengho: « *La plupart 55% ont changé d'activités, soit parce qu'ils voulaient être autonomes, soit parce qu'ils voulaient, semble-t-il, une activité plus rentable: tel est le cas de ceux qui vendaient des glaces, de l'eau, des arachides (...)*» (Mengho, 1998, p.93).

Les gens ont intégré la débrouillardise par manque du travail salarié comme le constate Mulindhahabi (2010) que les unités informelles constituent un réservoir potentiel des petits entrepreneurs susceptibles de fonder un modèle de développement autocentré du pays. Cette débrouillardise comme moyen de survie en l'absence du travail salarié est aussi une réalité au Congo comme le montre l'article Sango ya Congo Kinshassa du 31 Août 2015 que la débrouillardise est un moyen de survie pour les jeunes qui terminent leurs études dans le contexte de chômage et de rareté du travail salarié : « *Chaque année, les universités et instituts supérieurs de Kinshasa larguent des milliers de diplômés sur le marché de l'emploi. Pourtant, trop peu sont ceux qui trouvent un travail rémunérateur dès leur sortie du monde académique. Bien souvent, faute de débouchés, les diplômés préfèrent se lancer carrément dans la débrouillardise pour arriver à nouer les bouts du mois. Refusant de sombrer dans le chômage, ces débrouillards ne sont pas forcément des illettrés. Bon nombre d'entre eux sont détenteurs de diplômes des humanités, de graduat, de licence,... Ils s'attendaient à trouver un job dès leur sortie de l'université, mais leur espoir s'est avéré vain. Munis de leurs dossiers, ils ont amorcé de nombreuses démarches pour trouver une embauche.*». Les non-instruits qui n'espèrent rien comme emploi salarié de la part de la fonction publique ainsi que les instruits de haut et bas niveau d'étude en attente de travail salarié de la part de la fonction publique et du secteur privé sont à la recherche de la survie dans les petits métiers et petits commerces comme le montre Bey: « *L'émergence d'un secteur dit «informel » témoigne de la marginalisation d'une proportion croissante de la population et de la nécessité de créer des emplois autonomes dans un système économique en récession(…)Il n'empêche que ces activités soient considérées comme des activités de survie.*» (Bey, 1999, p.871). Ainsi, la débrouillardise dans les petits métiers et les petits commerces ne se fait pas seulement par les gens sans travail salarié mais aussi elle se fait par les personnes avec le travail salarié dans le contexte où le salaire d'un bon nombre d'entre elles est devenu insuffisant pour répondre à tous les besoins de leurs familles. Ceci est expliqué par Mengho: « *Dans tous les cas, il s'agit essentiellement des gens dont les revenus mensuels sont faibles. En effet, interrogés sur leurs motivations, tous ont déclaré que la situation financière et la modicité de revenu du ménage*

les y ont contraints. Pour eux, comme ceux qui vendent la glace ou la boisson à base de gingembre (tangawissi), la revente au détail de l'eau potable, à la maison ou par les porteurs ambulants est un complément au salaire du conjoint ou à son propre salaire car l'irrégularité dans le paiement du salaire des fonctionnaires et la dévaluation du franc CFA ont eu des graves conséquences sur la vie des ménages.» (Mengho, 1998, p.92)

Les petits métiers et les petits commerces en particulier ceux de la rue, permettent de faire face à la pauvreté et à la précarité des groupes défavorisés en répondant à leurs besoins et aux besoins de leurs familles. En effet, les rues ou les espaces publics n'étant pas destinés aux transactions comme le montre Monnet : « *Tandis que le modèle commercial dominant prévoit que les transactions se déroulent dans un espace privé spécialisé dans cette fonction, l'espace public est réservé aux fonctions de déplacement. La rue est alors conçue et aménagée par les pouvoirs publics comme l'espace spécialisé dans les flux de véhicules et / ou de piétons, sans place prévue pour les transactions*.» (Monnet, 2006, p.99), les gens dans leurs activités de débrouillardise, les espaces publiques et les rues, hors des prévisions administratives, sont devenus des lieux de débrouillardise ou de recherche de la survie au travers des transactions qui y sont faites. C'est ainsi que les petits métiers et les petits commerces constituent des voies et moyens d'insertion urbaine surtout pour les nouveaux arrivants. Ceci est expliqué par Antoine et Coulibaly : « *Le migrant a été appelé par un membre de la famille déjà présente au lieu de destination. Dans ce cas, avant son arrivée, un emploi est déjà trouvé soit dans le secteur formel, soit dans le secteur informel. Après un certain temps passé dans cet emploi, le migrant aura la possibilité d'en changer si une meilleure opportunité se présente.*» (Antoine& Coulibaly, 1981, p.11).

Les gens à faibles moyens économiques qu'ils soient pratiquants, clients ou bénéficiaires des services en provenance des activités de débrouillardise survivent grâce aux petits métiers et les petits commerces. Ceci est expliqué par N'Bessa: « *Aussi des nombreux individus doivent-ils se« débrouiller» en ville pour vivre. A ce niveau, des vendeuses de rue sont d'une grande importance. « Les gagnes petits» et les gens sans grande ressources trouvent auprès d'elles «une sécurité alimentaire» tenant compte de leurs possibilités financières.*» (N'Bessa, 1995, p.554). Ils ont appris à vivre au jour le jour où le revenu qu'il soit insuffisant pour répondre à tous les besoins pourvu qu'ils aient à mettre sous la dent. Ceci est expliqué par Mengho: *«Au demeurant, tous les rabatteurs disent dépenser la totalité de leur gain mensuel et ne réaliser aucune épargne. Ils gagnent la vie au jour le jour.*» (Mengho, 1998, p.94).

En général, il y a un rapport entre le besoin de survie et la débrouillardise car les hommes se débrouillent pour survivre. La débrouillardise s'impose aux groupes pauvres et précaires en nécessité de survie comme le montre Touré : *« Puisque les petits métiers jouent le rôle de soupape et de sécurité, puisqu'ils permettent à des milliers de sans-travail de vivre sans rien attendre de l'Etat, puisque les productions et services de ce secteur sont une solution à la vie chère parce que les bourses les plus démunis y ont accès (...)*» (Touré, 1985, p.71). Particulièrement, les personnes handicapées comme tant d'autres personnes qui pratiquent les petits métiers et petits commerces font partie de la même catégorie des personnes pauvres et précaires en nécessité de débrouillardise pour survivre.

Bien que les personnes handicapées soient parmi les groupes pauvres et précaires en nécessité de survie, le phénomène de débrouillardises des personnes handicapées dans les petits métiers et les petits commerces n'est pas une très ancien dans le monde entier en général et au Burundi en particulier, un pays à la culture surprotégeant, stigmatisant et considérant les personnes en situation de handicap comme des personnes incapables. Au sens commun et dans la littérature existante, les personnes en débrouillardise dans les petits métiers et les petits commerces sont principalement d'autres groupes pauvres et précaires comme les jeunes diplômés en état de chômage, les enfants de la rue, les femmes à la recherche de l'autonomie, etc. Pour le groupe des personnes handicapées, le sens commun et la littérature existante situent cette catégorie des personnes dans la pauvreté et la précarité où sa résilience ou débrouillardise, pour faire à cette situation, se limite à la mendicité. Néanmoins, au centre-ville de Bujumbura, on rencontre des hommes présentant des handicaps physiques (paralysés et les amputés de jambes) qui se débrouillent ou font face à leur pauvreté et précarité en s'investissant dans les petits métiers et les petits commerces pour gagner leur vie. En effet, au centre-ville de Bujumbura, on voit un mouvement des gens qui passent les uns allant à la recherche des services et d'autres à leur travail. On rencontre d'autres catégories des gens qui profitent de ce mouvement pour se débrouiller dans les petits métiers et petits commerces de diverses catégorie. Des personnes en situation de handicap en particulier celles présentant des handicaps physiques (paralysées et amputées de jambes) figurent parmi les débrouillards sur le lieu. Beaucoup d'entre eux se débrouillent par la mendicité tandis que d'autres se débrouillent par les petits métiers et les petits commerces. Nous nous sommes donc posé une question générale: «Comment vivent les personnes handicapées physiques (paralysées et amputées de jambes) en débrouillardise dans les petits métiers et les petits commerces au

centre-ville de Bujumbura?». De cette question générale, découlent trois autres questions spécifiques:

- Quelles sont les trajectoires motivant l'insertion des personnes handicapées physiques (paralysées et amputées de jambes) en débrouillardise dans les petits métiers et les petits commerces au centre-ville de Bujumbura?
- Quelles sont les difficultés qu'elles rencontrent en exercice de leurs activités?
- Quelles sont les stratégies de survie dans ces activités?

2. La personne handicapée dans le contexte burundais

La personne handicapée dans le contexte burundais porte le nom d'*Ikimuga*. Ce concept considère la personne handicapée comme un incapable. Ainsi, le concept d'*Ikimuga* est un étiquetage négatif à l'égard des personnes handicapées. Ce concept chosifie (prive de l'humanité ou animalise la personne handicapée en l'incluant dans le groupe nominal des choses et des animaux) tout en niant aussi sa capacité comme le montre Kwizera: « *Quant à l'identité de la personne handicapée, le qualificatif* «*ikimuga*» *la cristallise dans l'infériorité, l'impuissance alors que quoi qu'handicapé ; cette personne pourrait être utile à elle-même.*» (Kwizera, 2008, p.30).

Des expressions en Kirundi contiennent le concept d'*Ikimuga*. Il s'agit en premier d'*Ikimuga c'Imana*. Littéralement, cette expression signifie *le handicapé de Dieu*. Contextuellement, l'expression montre que la personne handicapée portant le nom d'*Ikimuga* est incapable à subvenir à ses besoins et qu'elle est en nécessité d'avoir recours à la charité publique et à Dieu en premier pour qu'elle ait à mettre sous la dent ou subvenir à ses besoins.

Traitée comme un incapable, la personne handicapée, dans la culture burundaise, est victime de la surprotection ou de la privation du monde extérieur pour n'être que la gardienne de la maison. Ceci est expliqué par Ntunga: « *En général, le handicapé n'avait pas à proprement parler de contact avec son entourage. En effet, il restait continuellement à la maison car il était incapable d'aller vaquer aux travaux de champ ou d'aller garder le troupeau.*» (Ntunga, 1984, p.30).

En effet, au Burundi, mettre au monde un enfant handicapé était considéré comme une punition divine où les familles, en se culpabilisant, préféraient garder cet enfant à la maison ou le surprotéger en le privant de tout contact extérieur. Ensuite, étant donné que le revenu et la capacité sont des déterminants de la valeur des individus, l'image de la personne

handicapée comme un incapable, à la base de sa dévalorisation ou de son infériorisation comme l'explique Hatsingingo: « *Dans la société burundaise d'une manière générale, une place peu valorisante est donnée à ces personnes handicapées. Elles sont considérées comme des êtres inférieurs incapables de se prendre en charge. Le handicap est donc ce qui favorise et met en position d'infériorité. Ce qui signifie que la personne handicapée a des difficultés ou est dans l'incapacité de remplir des rôles sociaux auxquelles elle peut aspirer et que la société attend d'elle.*» (Hatsingingo, 2014, p.7).

Une autre expression amplifie son infériorité par rapport aux autres créatures mais avec une seule chose qui vient derrière elle. Cette chose unique qui est inférieure à la personne handicapée est *le cadavre ou le corps sans vie*. L'expression en Kirundi est *Ikimuga gisumba imva* pouvant se traduire contextuellement *la personne handicapée est supérieure au cadavre ou au corps sans vie.* Le cadavre est la seule chose inférieure à la personne handicapée. Contextuellement, c'est aussi une autre expression niant la capacité de la personne handicapée dans le contexte burundais. Un accent particulier est donc mis sur l'incapacité dans le contexte burundais pour définir le handicap comme le montre Ntunga: « *A travers nos enquêtés, nous avons constaté que dans la définition du handicap, le burundais met l'accent sur la diminution de la capacité de travail plus que sur les autres critères tels que l'incapacité de manger toute sorte d'aliments, la déficience mentale, l'incapacité de manger, de vivre avec les autres, la maladie chronique.*» (Ntunga, 1984, p.15).

Bref, une personne handicapée est donc, une chose (privé de l'humanité), un incapable, un inférieur durant toute sa vie sur terre qui n'est supérieure qu'au cadavre(ou au corps sans vie). C'est cette image qui, dans le contexte burundais, est à la base de la stigmatisation et la surprotection de la personne handicapée.

3. Motivation du choix du sujet

Le choix du sujet a des motivations essentiellement scientifiques. Il est le résultat d'un intérêt manifeste dans le cours de socio-anthropologie de la pauvreté et de la précarité que nous avons vu en première année. Ensuite, le travail cherche à rompre avec une littérature des personnes handicapées décrivant les personnes handicapées comme une catégorie des personnes pauvres et précaires pour étudier cette catégorie des personnes dans sa débrouillardise dans les petits métiers et petits commerces pour faire face à cette pauvreté et précarité.

4. Objectifs de recherche

Dans les objectifs de notre recherche, il y a un objectif général avec trois objectifs spécifiques découlant de lui.

4.1. Objectif général

Un objectif général a guidé notre recherche. Il s'agissait de comprendre la vie des personnes présentant des handicaps physiques (paralysées et les amputées de jambes) en débrouillardise dans les petits métiers et les petits commerces au centre-ville de Bujumbura.

4.2. Objectifs spécifiques

Trois objectifs spécifiques découlant de l'objectif général ci-haut, ont guidé notre recherche. Il s'agit de:

- Comprendre les trajectoires motivant l'insertion des personnes handicapées physiques (paralysées et amputées de jambes) en débrouillardise dans les petits métiers et les petits commerces au centre-ville de Bujumbura;
- saisir les difficultés qu'elles rencontrent en exercice de leurs activités;
- appréhender les stratégies de survie dans ces activités.

5. Délimitation du sujet

Avec la délimitation du sujet, nous ne pouvons pas oublier de bien déterminer l'espace d'enquête et la population d'enquête.

5.1. Espace d'enquête

Le travail étant délimité spatialement, il ne vise pas l'étude des personnes handicapées physiques (paralysées et les amputées de jambes) de tout le Burundi ni celles de toute la ville de Bujumbura dans leurs activités de débrouillardise. L'enquête est limitée sur quelques lieux du centre-ville de Bujumbura précisément autour de l'ancien marché central.

5.2. Population d'enquête

Les personnes handicapées sont des personnes qui, généralement, présentent soit une déficience mentale ou physique. L'enquête est limitée à ces dernières car elles sont capables de faire les petits métiers et vivre sans être assistées par une personne non porteuse de handicap et une autre raison de choisir cette dernière catégorie que la première, est qu'il est possible de mener les entretiens avec la dernière catégorie des personnes que la première. Pour la première catégorie donc, il est difficile voire impossible pour elle, de faire des petits métiers et difficile pour nous de mener les entretiens avec elle.

Les personnes handicapées physiques elles-mêmes sont de diverses catégories et pour cadrer notre population d'enquête, nous sommes limité aux paralysées et amputées de jambes. Dans cette population d'enquête qui est celle des personnes handicapées paralysées et amputées de jambes, nous nous sommes limité aux hommes seulement. Le handicap peut être acquis ou inné et dans notre enquête, nous nous sommes limité aux personnes qui ont des handicaps acquis. Suivant les activités réalisées, étant donné qu'il y a plusieurs activités de débrouillardise sur notre terrain d'enquête, seuls cordonniers et commerçants des produits diversifiés ont été enquêtées.

Enfin, notre enquête est limitée aux seules paralysées et amputées de jambes recherchant la survie dans les petits métiers et les petits commerces au centre-ville de Bujumbura, raison pour laquelle celles vivant de la mendicité sur le même terrain ne font pas partie de notre population d'enquête.

6. Articulation du sujet

Le présent travail est subdivisé en six chapitres. Ces six chapitres constituent deux parties. Les trois premiers chapitres constituent la première partie intitulée cadre théorique et méthodologique tandis que les trois derniers chapitres constituent la deuxième partie intitulée présentation, analyse et interprétation des résultats. Le premier chapitre concerne la méthodologie. Ce chapitre aborde l'explication du choix du terrain d'enquête, la pertinence de la méthode, la méthode de collecte des données où nous voyons les techniques de collecte des données telles l'observation directe, l'entretien semi-directif et la mise en confiance des enquêtés ainsi que les instruments de collecte des données qui sont le magnétophone ou enregistreur, la caméra et le guide d'entretien. Dans d'autres points constituant le chapitre, nous voyons la méthode d'analyse, l'échantillonnage et les sources de la documentation. Dans le point concernant les sources de la documentation, nous voyons les sources écrites, les sources électroniques et les sources ethnographiques. L'avant dernier point du chapitre concerne le déroulement de l'enquête. Dans ce point, nous voyons la phase de pré-enquête et de l'enquête proprement dite et le dernier point du chapitre porte sur les difficultés rencontrées et les voies de leur contournement. Le deuxième chapitre aborde l'approche théorique et conceptuelle. Dans ce chapitre, nous voyons les points comme l'approche de l'interactionnisme symbolique et la définition de concepts de notre sujet. Dans le point concernant la définition des concepts, nous voyons le handicap, la pauvreté et la précarité, la résilience et la débrouillardise et enfin les petits métiers et petits commerces. Le troisième chapitre porte sur l'état de l'art relatif à la personne handicapée. Dans ce chapitre, nous voyons la personne handicapée dépendante, désespérée, inapte. Dans le point concernant la personne handicapée inapte, nous voyons la personne handicapée inapte à la profession**,** inapte à l'économie. Dans d'autres points constituant le chapitre, nous voyons la personne handicapée pauvre, exclue. Dans le point concernant la personne handicapée exclue, nous voyons la personne handicapée exclue dans les milieux professionnels, une difficile possibilité de mariage entre la personne handicapée et la personne non-porteuse de handicap, la personne handicapée exclue à l'héritage, à l'éducation, la personne handicapée sans pouvoir de décision, maudite, surprotégée. Dans d'autres points du même chapitre, nous voyons la personne handicapée auto-isolée et auto-déconsidérée ainsi que la mendicité comme stratégie de survie de la personne handicapée. Le quatrième chapitre concerne les trajectoires motivant les personnes handicapées à l'insertion dans les petits métiers et les petits commerces au centre-ville de Bujumbura.

Le chapitre aborde différents points comme l'acceptation de l'incapacité, une expérience vécue honteuse de la mendicité, une expérience vécue comme malheureuse de la dépendance totale, un bas niveau d'étude, la pauvreté familiale, la charge familiale, la déconsidération sociale, et enfin le dernier point du chapitre porte sur l'isolement. Le cinquième chapitre concerne les difficultés rencontrées par les personnes handicapées en exercice des petits métiers et petits commerces au centre-ville de Bujumbura.

Dans ce chapitre, différents points sont abordés. Il s'agit du manque de capital, de matériel, les difficultés liées à la situation de handicap. Le point concernant les difficultés liées à la situation handicap aborde la difficulté de déplacement et l'étiquetage négatif sur le lieu de travail. Dans d'autres points du même chapitre, il y a la police qui perturbe les activités et l'instabilité des revenus. Le sixième et dernier chapitre porte sur les stratégies de survie des personnes handicapées dans les petits métiers et les petits commerces au centre-ville de Bujumbura. Dans ce chapitre, nous abordons les points concernant le positionnement à des lieux de grande affluence, l'insertion dans les associations locales à caractère socio-économique, l'alliance stratégique avec certains agents de la police, la focalisation sur les forces et les opportunités, la location du matériel, le système de la tontine et enfin l'usage des microphones ou lances-voix déroulant les services rendus. En plus de ces six chapitres, s'ajoutent une conclusion générale, une bibliographie finale et une partie des annexes.

I ère PARTIE: CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE

CHAPITRE I: METHODOLOGIE

Introduction

Dans ce chapitre, nous allons parler de la méthodologie en abordant l'explication du choix du terrain, la pertinence de méthode choisie, la méthodologie de collecte, la méthodologie d'analyse, l'échantillonnage, les sources de la documentation, le déroulement de l'enquête et enfin les difficultés rencontrées et les voies de leur contournement.

I.1. Explications du choix du terrain

Déterminer le terrain d'enquête c'est passer de la théorie à l'empirie. Ceci est l'illustration de Beaud et Weber: « *C'est le choix du terrain qui vous permet de transformer la question vague et générale au début en objet empirique.*» (Weber & Beaud, 2008, p.49). Nous avons choisi d'abords le centre-ville de Bujumbura comme terrain d'enquête pour de raisons financières pour éviter le coût cher en temps et en moyen matériel de prendre un terrain éloigné de notre résidence. Nous avons ensuite choisi le centre-ville comme terrain d'enquête car il est parmi les centres et milieux de grande affluence pour les activités de débrouillardise. Comme l'explique Djimbaye et Siméon-Karafuli, la débrouillardise est un phénomène important dans les villes africaines: « *N'Djaména à l'instar d'autres métropoles africaines subit un plein fouet de crise économique. La majorité de ses habitants connaît une dégradation progressive de ses conditions: précarité de l'emploi, chômage, dégradation du pouvoir d'achat, des lourdes charges pèsent sur ceux qui disposent d'un revenu même modeste obligeant ainsi les habitants à se battre dans une sorte d'économie de survie.*» (Djimbaye & Simon-Karafuli, 2002, p.214). Ceci est aussi vrai pour Bujumbura, une des grandes villes du Burundi qui est le terrain de grande affluence pour les activités de débrouillardises où on y rencontre beaucoup de genre d'activités de débrouillardise comme la vente des crédits téléphoniques, le commerce ambulant et le commerce de la rue de differentes sortes des marchandises comme les fruits dans leurs diversités, le commerce (des habits, des ceintures, des chaussures, des lunettes, etc.), les peseurs de poids, etc. C'est le lieu des petits métiers comme la cordonnerie, la couverture des cartes, la collecte des anciens billets qui ne sont plus en activité pour les amener à la banque centrale, les changeurs de rues, etc. D'autres se débrouillent par la mendicité pour pouvoir survivre. Les personnes handicapées participent dans ces activités au centre-ville de Bujumbura comme un groupe pauvre et précaire à la recherche de la survie.

En effet, le centre-ville est parmi les lieux de grande affluence pour les activités de débrouillardise au Burundi en général et dans la ville de Bujumbura en particulier. Ceci pourrait être expliqué par le contexte de pauvreté, de chômage et de rareté d'emploi salarié dans la ville de Bujumbura comme le montre Nsengiyumva : « *La vie n'est pas facile dans la ville de Bujumbura. Pour pouvoir survivre, chacun cherche à construire sa position dans un univers où la situation peut à tout moment se renverser. Cela revient à vivre sous la menace permanente du manque, voire de la rupture. Même des familles qui travaillent s'en sortent difficilement car le pouvoir d'achat s'est largement détérioré.*» (Nsengiyumva, 2010, p.104). Le choix du terrain n'est pas donc le fruit du hasard étant donné que c'est le centre des habitants de la ville de Bujumbura qui sont venus de tous les quartiers les uns pour les activités et les autres pour les services. C'est le centre de grands services économiques, sanitaires et administratifs. Les débrouillards profitent de cette concentration de gens au centre-ville de Bujumbura pour rechercher la survie dans les petits métiers et les petits commerces à cet endroit.

I.2. La pertinence de la méthode

Nous avons opté pour l'usage de la méthode qualitative pour comprendre le phénomène des personnes handicapées physiques (paralysées et amputées de jambes) exerçant les petits métiers et les petits commerces au centre-ville de Bujumbura. Nous avons opté pour cette méthode afin de comprendre la manière dont nos enquêtés vivent leurs activités. Spécifiquement, il s'agissait de comprendre en profondeur les trajectoires qui les conduisent à l'insertion dans leurs métiers et leurs commerces, comment ils font face aux difficultés rencontrées dans leurs activités. Pour ce fait, il s'agissait pour nos enquêtés de ne pas adhérer à des réponses préparées à l'avance à la problématique posée pour être des producteurs des réponses comme Boucherf théorise la méthode qualitative en l'opposant à la méthode quantitative : « *C'est ainsi que les champs d'action de l'approche qualitative prennent forme dans la mise en évidence de la complexité et la diversité des phénomènes sociaux à travers l'analyse du vécu des acteurs. Dans ce sens, la perspective méthodologique propre à l'approche qualitative est à l'opposé de celle de l'approche quantitative pour qui, la saisie de l'essence des faits sociaux doit être menée indépendamment des représentations de ceux qui les vivent.*» (Boucherf, 2016, p.19)

I.3. La méthodologie de collecte des données

Le but de faire le terrain est de recueillir des réponses aux questions posées qui serviront à l'analyse. C'est par l'utilisation des instruments de collecte comme le dit Campenhoudt et Quivy: « *La troisième opération de la phase d'observation est la collecte des données. Celle-ci constitue la mise en œuvre de l'instrument d'observation. Cette opération consiste à recueillir ou rassembler concrètement les informations prescrites auprès des personnes ou unités d'observation retenues dans l'échantillon.*» (Campenhoudt & Quivy, 2006, p.164). Avec le choix de l'usage de la méthode qualitative, tous les instruments et les techniques de collecte sont du type qualitatif. Différentes techniques de collecte ont été donc utilisées. Il s'agit de l'observation directe, les entretiens semi-directifs et enfin la mise en confiance des enquêtés. Pour les instruments de collecte, ils sont aussi du type qualitatif. Dans ces derniers, il y a le magnétophone ou l'enregistreur, la caméra et le guide d'entretien.

I.3.1. Les techniques de collecte des données

Dans les techniques mises en œuvre dans la collecte données, il y a l'observation directe, l'entretien semi-directif et la mise en confiance des enquêtés.

I.3.1.1. L'observation directe

Par observation directe, il s'agissait de recueillir sur terrain, les faits et gestes de nos enquêtés qui tombent directement sur nos yeux pouvant répondre aux questions posées sans que nous nous adressions à personne d'entre eux. C'est ainsi qu'en sociologie, l'observation directe fait référence aux informations découlant du sens d'observation du chercheur sans qu'il s'adresse aux sujets observés. Ceci est montré par Campenhoudt et Quivy : « *L'observation directe est celle où le chercheur procède directement lui-même au recueil des informations, sans s'adresser aux sujets concernés. Elle fait directement appel à son sens de l'observation*. » (Campenhoudt & Quivy, 2006, p.150). Appliquée à notre sujet, cette technique nous a permis de recueillir par notre sens d'observation, les difficultés auxquelles font face nos enquêtés en exercice des petits métiers et de petits commerces et la manière dont elles survivent dans leurs activités sans oublier leurs relations avec les autres acteurs de leurs activités sans que nous nous adressions à eux.

I.3.1.2. L'entretien semi-directif

Par les entretiens semi-directifs, le recueil des données est basé sur le point de vue de notre population d'enquête sur les trajectoires qui la conduisent à l'insertion dans les petits métiers et petits commerces, les difficultés auxquelles elles font face et les stratégies de survie pour faire face à ces difficultés. L'entretien et l'observation directe sont complémentaires où ce que l'enquêteur n'a pas pu comprendre par l'observation directe, il le comprend par les entretiens comme ce que l'enquêteur n'a pas pu comprendre par les entretiens le comprend par l'observation directe. En sociologie, l'entretien semi-directif est constitué des questions-guides sur lesquelles les enquêtés donnent des informations comme le montre Campenhoudt et Quivy : « *L'entretien semi-directif, ou semi-dirigé, est certainement le plus utilisé en recherche sociale. Il est semi-directif en ce sens qu'il n'est ni entièrement ouvert, ni canalisé par un grand nombre de questions précises. Généralement, le chercheur dispose d'une série de questions-guides, relativement ouvertes, à propos desquelles il est impératif qu'il reçoive une information de la part de l'interviewé.*» (Campenhoudt & Quivy, 2006, p.171). En effet, avec l'entretien semi-directif comme technique utilisée, nous nous sommes présenté sur terrain avec des thèmes sur lesquelles nos enquêtés étaient demandés de donner leurs points de vue ou leurs réalités. C'est en nous conformant à la théorie de Gagné sur cette technique: «*Du point de vue méthodologique, nous avons utilisé une technique d'entrevue semi-directive. Il s'agit de proposer un certain nombre de thèmes aux participants tout en laissant place aux digressions.*» (Gagné, 1996, p.64)

I.3.1.3. La mise en confiance des enquêtés

La technique de mise en confiance a été utilisée pour gagner la confiance de nos enquêtés en se présentant et en leur promettant la non divulgation des informations à donner tout en explicitant le rôle de nos instruments de collecte. C'est en nous conformant à la théorie de Weber et Beaud sur cette technique: «*La présentation de votre projet à des enquêtées n'est pas le seul moyen où vous aurez à les rassurer sur terrain. Vous passerez une partie de votre temps à faire comprendre ce que vous faites.*» (Weber & Beaud, 2008, p.111). Ainsi, le texte de mise confiance était structuré ainsi : « *L'étude des personnes handicapées* (*paralysées et amputées des jambes*) *dans leur résilience m'a beaucoup intéressée dans mon travail académique de fin d'études. J'aimerais que vous me partagiez votre vie comme la personne handicapée* (*paralysée et amputée des jambes*) *résiliente et je vous promets la non divulgation des informations. Votre présentation n'est pas obligatoire et permettez-moi d'enregistrer*

notre entretien que je serais le seul à écouter et permettez-moi si vous voulez, de prendre une photo pour le souvenir de notre échange. ». En effet, c'est par explication du rôle des instruments de collecte et leur usage dans l'entretien que la confiance est gagnée comme l'explique Campenhoudt et Quivy : « *Les interviewés ont en effet bien le droit d'avoir des réticences et de recevoir des explications claires et honnêtes sur la recherche en cours. Enfin, l'interviewer demandera l'autorisation d'enregistrer l'entretien en précisant bien l'usage qui sera fait de l'enregistrement. Bref, il doit susciter un climat de confiance.*» (Campenhoudt & Quivy, 2006, p.66). C'est donc par explication du rôle des instruments de collecte et notre présentation aux enquêtés que nous avons créé un climat de confiance.

I.3.2. Les instruments ou outils de collectes des données

Dans la collecte des données, nous avons utilisé différents instruments. Il s'agit du magnétophone ou enregistreur, du guide d'entretien et enfin la caméra.

I.3.2.1. Le magnétophone ou enregistreur

Dans une enquête qualitative qui vise la compréhension approfondie du phénomène, l'usage du magnétophone ou l'enregistreur est d'une grande importance dans la collecte des données. Ceci expliqué par Weber et Beaud : « *C'est une consigne stricte. Il n'y a pas de bon entretien approfondi sans enregistrement, c'est une condition sine qua non.*» (Weber, F. & Beaud, 2008, p.208). En effet, le magnétophone ou enregistreur est utilisé comme instrument de collecte dans l'enquête essentiellement qualitative pour éviter tout oubli et toute inattention dans les entretiens faits. Ensuite, le magnétophone ou enregistreur est un instrument d'une grande nécessité dans la collecte des points de vue qui serviront à l'analyse pour les effacer après cette analyse comme le montre Campenhoudt et Quivy : « *L'enregistrement des entretiens est indispensable. À défaut, le chercheur perdrait vite la plus grande partie du contenu de l'entretien et n'aurait pas l'esprit disponible pour le conduire correctement, avec toute la concentration requise. Un petit magnétophone à piles avec micro incorporé impressionne peu les répondants qui, après quelques minutes, n'y prêtent habituellement plus attention. L'enregistrement est bien entendu subordonné à l'autorisation préalable des interlocuteurs. Mais celle-ci est généralement accordée sans réticences lorsque les objectifs de l'entretien sont clairement présentés et lorsque l'interviewer s'engage, primo, à respecter leur anonymat, secundo, à conserver lui-même les enregistrements et tertio, à les effacer dès qu'ils auront été analysés.*» (Campenhoudt & Quivy: 2006, p.65).

Enfin, dans la collecte des données, l'enregistreur permet à l'enquêteur de capter intégralement le point de vue de l'enquêté. Ceci est expliqué par Weber et Beaud : « *Seul l'enregistrement vous permettra de capter dans son intégralité et dans toute ses dimensions la parole de l'interviewer.*» (Weber & Beaud, 2008, p.209). C'est ainsi que avons utilisé l'enregistreur ou magnétophone pour capter intégralement le point de vue de nos enquêtés qui nous ont servis à l'analyse.

I.3.2.2. La caméra

Parmi les instruments utilisés dans l'enquête, il y a la caméra. La caméra dans l'enquête qualitative est la preuve pour l'enquêteur de sa présence sur terrain. La photographie joue un rôle non négligeable dans la connaissance socio-anthropologique. La caméra par la prise des photos, a été bénéfique pour compléter les entretiens et l'observation directe en prenant le rôle d'un témoin au-delà des points de vue et des observations de nos enquêtés ou en éclairant ces observations et points de vue.

I.3.2.3. Le Guide d'entretien

Le guide d'entretien est utilisé dans l'enquête essentiellement qualitative comme aide-mémoire aux thèmes à aborder par l'enquêté et l'enquêteur. Il s'agit d'une liste des thèmes à aborder entre l'enquêteur et ses enquêtés comme le definit Maisonneuve et Margot-Duclot : « *un cadre préalablement établi qui définit les principales dimensions. A l'instar de ces dimensions, il précise les thèmes particuliers sur lesquels l'enquêteur devra obtenir les informations approfondies.*» (Maisonneuve& Margot-Duclot, 1964, p.903). Les thèmes de notre guide d'entretien sont:

- Identification (Nom, âge, niveau d'étude, résidence, province d'origine, nombre d'années en activité, etc.) ;
- les trajectoires motivant l'insertion dans le métier/ le commerce ;
- les difficultés rencontrées dans le métier / le commerce ;
- les stratégies mises en œuvre pour faire face aux difficultés rencontrées dans le métier/commerce.

I.4. La méthode d'analyse des données

Apres la collecte des données, suit l'étape d'analyse des données, qui est le but et finalité de la collecte des données. Avec l'usage de la méthode qualitative, la méthode d'analyse des données qui a été utilisée est une analyse du contenu consistant en une analyse du sens des observations et entretiens faits. Muchielli définit l'analyse qualitative comme une analyse du sens des observations et des points de vue des enquêtés : « *L'analyste qualitatif est là, devant sa table de travail, de retour d'un séjour sur son terrain. Il tente de faire sens des notes d'observations qu'il a prises et d'entretiens menés quelques jours auparavant et retranscrits.*» (Muchielli, 2003, p.13). L'analyse du contenu, après la collecte des données, a été faite pour se faire une idée sur le contenu ou le sens des entretiens faits.

I.5. L'échantillonnage

Les informateurs n'ont pas été choisis au hasard. C'est pour cette raison que nous avons fait des critères de choix des personnes à étudier parmi notre population d'enquête. C'est en nous conformant à la définition de l'échantillon telle qu'elle est donnée par Pires : « (…) *lorsqu'on est poussé à penser à un échantillon, on associe cette notion essentiellement à l'idée de choix ou de sélection. Dans ces cas, lorsqu'on sait qu'on ne peut pas tout prendre, l'idée qu'on doit prendre une partie de l'ensemble nous amène à penser en termes d'échantillon*.» (Pires, 1997, p.18). Ainsi, avec la méthode qualitative et non quantitative que nous avons utilisé pour notre cas, un échantillonnage non représentatif mais distinctif a été utilisé avec le respect de deux critères dans le choix des informateurs parmi notre population d'enquête. Il s'agit du critère de saturation et de diversification. En effet, le respect du critère de diversification dans l'enquête qualitative avec son échantillonnage distinctif consiste à diversifier les cas des enquêtés pour ne pas se contenter d'étudier une seule catégorie des personnes dans une population d'enquête comme le dit Michelat: « *Dans une enquête qualitative, seul un petit nombre des informateurs sont interrogés. Ils sont choisis suivant des critères qui n'ont rien de probabiliste et ne constitue en aucune façon un échantillonnage représentatif au sens statistique. Il est souvent important de choisir les individus les plus divers possibles.*» (Michelat, 1975, p.236). Pour diversifier les cas de nos informateurs, étant donné que notre travail vise la compréhension des personnes handicapées (amputées et paralysées) dans leur vie dans les petits métiers et les petits commerces, il nous a fallu prendre au moins une personne handicapée (amputée de deux jambes) et une autre qui présente une paralysie sans

oublier de nous entretenir avec au moins un enquêté qui exerce un petit métier et une autre qui exerce un petit commerce.

Le critère de saturation est, elle, respecté par l'arrêt des entretiens une fois les entretiens déjà faits n'apportent rien de nouveau aux entretiens déjà effectués afin d'éviter un gaspillage inutile de temps et de moyens comme le définit Pires: « *La saturation est moins un critère de constitution de l'échantillon qu'un critère d'évaluation méthodologique de celui-ci. Elle remplit deux fonctions capitales : d'un point de vue opérationnel, elle indique à quel moment le chercheur doit arrêter la collecte des données, lui évitant ainsi un gaspillage inutile de preuves, de temps et d'argent (…).*» (Pires, 1997, pp.68-69)**.** En faisant son application, ce critère nous a permis d'arrêter les entretiens une fois les entretiens faits n'apportaient rien de nouveau aux entretiens déjà réalisés avec notre population d'enquête dans sa diversité interne pour une enquête qui ne concernait que les seules personnes handicapées physiques (paralysées et amputées de jambes) qui exercent les petits métiers et les petits commerces au centre-ville de Bujumbura.

I.6. La source de la documentation

La documentation était constituée de différentes sources. Dans ces dernières, il y a les sources écrites, les sources électroniques et les sources ethnographiques.

I.6.1. Les sources écrites

Dans les sources écrites, il y a les mémoires et les ouvrages en ligne et dans les différentes bibliothèques de l'Université du Burundi en particulier la bibliothèque centrale, la bibliothèque de la faculté des Sciences Economiques et de Gestions sans oublier la bibliothèque de la Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education.

I.6.2. Les sources électroniques

Les sources électroniques sont des documents disponibles en ligne comme les thèses, les mémoires, les ouvrages, les articles scientifiques, les articles de presse, les rapports, etc.

I.6.3. Les sources ethnographiques

Avec les sources ethnographiques, ce travail est constitué des résultats de nos techniques de collecte. Il s'agit en particulier des résultats de l'observation directe et entretiens semi-directifs faits avec notre population d'enquête.

I.7. Déroulement de l'enquête

Le déroulement de l'enquête a été marqué par deux phases. Dans ces dernières, il y a la phase de pré-enquête et celle de l'enquête proprement dite.

I.7.1. La phase de la pré- enquête

Dans la phase de la pré- enquête, il était question de nous rendre compte de la disponibilité de nos enquêtés. Nos enquêtés étant des donneurs de services, nous avons opté comme stratégie, de se présenter comme demandeur de service avant de nous présenter comme enquêteur en abordant par après la possibilité de venir mener des entretiens avec eux. Une fois, la réponse à la demande de l'enquête était positive, le rendez-vous de l'entretien était fixé.

I.7.2. L'enquête proprement dite

L'enquête proprement dite s'est effectuée pendant une période d'un mois et demie. C'est à dire qu'elle a commencé du 7 février au 20 Mars 2023. L'enquête s'est déroulée au centre-ville de Bujumbura exactement autour de l'ancien marché central. L'enquête s'est effectuée par l'observation directe et les entretiens individuels semi-directifs. Il s'agissait des observations et entretiens semi-directifs avec notre population d'enquête qui est celle des personnes handicapées physiques(amputées et paralysées) exerçant les petits métiers et les petits commerces au centre-ville de Bujumbura sur leur lieu de travail et non dans leurs familles. Dans cette période, nous avons observé au total 8enquêtés de sexe féminin dont 5 amputés (3 de toutes les jambes et 2 d'une seule jambe) ainsi que 3 paralysés. Suivant les activités réalisées, nous avons observé 3 cordonniers, 3 commerçants des produits diversifiées et 2 faisant à la fois cordonnerie et le commerce de produits diversifiés. Chaque enquêté a été observé 4 jours par semaine durant les 7 semaines qu'a durée l'enquête proprement dite. Avec ces entretiens semi-directifs utilisés, les informateurs avaient une liberté de donner des points de vue ou des réalités qu'ils vivent sur le thème donné. C'est une méthode d'enquête très différente de l'enquête par questionnaire où les enquêtés, mise à part leur adhérence aux réponses préparées à l'avance, ne sont pas libres de donner leurs points de vue.

Au moment de l'enquête proprement dite, nous nous sommes présenté sur terrain avec nos instruments de collecte pour les mettre en œuvre tout en mettant aussi en œuvre les techniques de collecte.

A part, la technique de l'observation directe qui était mise en œuvre au moment de l'exercice de leurs métiers et commerces, la technique de l'entretien était, elle, mise en œuvre avant ou après les heures de travail par un commun accord entre nous et nos enquêtés afin de ne pas perturber leurs activités.

Nous nous sommes présenté lors du rendez-vous de l'enquête avec un enregistreur pour l'utiliser après l'accord de nos interviewés afin de recueillir leurs points de vue sur les thèmes composant le guide d'entretien avec lequel nous nous présenté sur terrain. Avant et après l'enquête, la non divulgation des informations était promise à nos interviewés. La non divulgation des informations à recueillir était promise avant la collecte pour éviter des réticences à l'entrevue en créant un climat de confiance afin qu'ils se sentent à l'aise dans leur expression. Après la collecte, la non divulgation des informations recueillies était confiée en guise de remerciement à l'acceptation d'entretien, à l'effort et au temps qu'ils nous accordés. Le non jugement et l'empathie ont été des techniques ajoutées pour motiver les entretiens et éviter leur rupture éventuelle.

Comme la technique d'entretien semi-directif, l'utilisation de la caméra comme instrument de collecte, était faite après un commun accord avec nos enquêtés au moment de l'exercice de leurs métiers et de leurs commerces pour montrer les réalités du terrain au-delà des points de vue et des observations directes de nos enquêtés ou pour clarifier ces entretiens et observations.

I.8. Les difficultés rencontrées et les voies de leur contournement

Dans les difficultés rencontrées, il y a la réticence à l'entrevue où nos enquêtés croyaient que nous sommes des agents de la documentation. La technique de mise en confiance par présentation et explication de l'objectif de l'enquête avec les documents pour preuve sans oublier la promesse de la non divulgation des informations à recueillir nous ont permis de remédier à ce défi étant donné que la mise en confiance est d'une grande importance dans l'entretien ethnographique comme le montre Weber et Beaud: *« En entretien ethnographique, il ne suffit pas d'être un interviewer bienveillant, attentif, neutre, qui aide l'enquêté. Ne vous laissez pas paralyser par cette notion de la« neutralité » de l'enquêteur. Il vous faut d'abord gagner la confiance des interviewés.* » (Weber & Beaud, 2008, p.217). Une autre réticence à l'entretien s'expliquait par le fait que nos informateurs croyaient que nous avions des projets personnels à bénéficier seul et notre présentation et l'explication de l'objectif ou cadre de l'enquête nous ont permis de contourner ce défi et gagner la confiance de nos enquêtés car

cette technique est important pour réussir son enquête qualitative comme le dit Beaud et Weber: «*Vous ne pouvez pas empêcher que des personnes soient hostiles (qu'elles le montrent ou non) et se refusent à toute collaboration ou vous évitent ; mais en explicitant votre démarche, vous pouvez gagner le soutien des personnes qui vous aident à démarrer et à poursuivre votre enquête*.» (Weber & Beaud, 2008, p.111)

Ensuite, chez les débrouillards, rares sont des dons gratuits où les occuper un temps est un don nécessitant un contre-don. Une des difficultés rencontrées était liée aux interviewés qui demandaient ce que l'entretien allait leur apporter comme revenu. Ces observations rejoignent Nsengiyumva: « *Dans la tête de ces enfants, tout travail doit être rémunéré. Le fait de passer du temps à répondre à mes questions équivaut non pas à un service qu'ils me rendent mais plutôt à un sacrifice car ils auraient pu utiliser ce temps d'une façon plus bénéfique. C'est ainsi que, même s'ils ne précisent pas qu'il s'agit d'une rémunération, ils contournent le but, commencent par évoquer les conditions dans lesquelles ils vivent ainsi que les risques qu'ils encourent à cause de ce service qu'ils viennent de rendre.*» (Nsengiyumva, 2010, p.20). Parmi les stratégies utilisées pour surmonter certains défis liés à la réticence à l'entretien, notre stratégie a été notre présentation comme demandeur du service ou client avant d'aborder la possibilité de l'enquête et d'en expliquer le but et pour la difficulté liée au déshonneur des rendez-vous, signe de refus d'entretien, nous avons opté de chercher d'autres informateurs pour remédier à ce défi. Dans les instruments mis en œuvre, la caméra est l'un qui a été beaucoup fait objet de réticence par nos enquêtés malgré une mise en confiance et les stratégies utilisées pour contourner ce défi de réticence où seuls 2 enquêtés ont accepté d'être photographiés croyant que nous avons des projets personnels à bénéficier seul. Nous avons opté de nous contenter des autres instruments avec lesquelles nos enquêtés n'ont pas été réticents. Dans ces derniers, il y a le guide d'entretien et l'enregistreur ou magnétophone. On ne peut pas oublier de signaler comme difficulté dans la collecte, le manque des données statistiques en optant de se contenter des sources qualitatives à notre disposition ainsi que le manque des sources écrites (électroniques ou physiques) actualisées pour nous contenter des sources à la fois modernes et classiques à notre disposition.

Conclusion Partielle

Dans ce chapitre, il s'agissait de rendre compte de la méthodologie en faisant un éclairage sur le choix du terrain, l'explication de son choix et sa préparation, la collecte et l'analyse des données, les sources de la documentation, les difficultés rencontrées et les stratégies pour les contourner, etc. Nous pouvons donc retenir que la méthode utilisée est qualitative avec les techniques et les instruments de collecte aussi qualitative comme est le cas pour la méthode d'analyse qui est celle du contenu. En effet, dans ce travail, la méthode qualitative a été choisie pour une étude approfondie qui ne vise pas une généralisation du phénomène de la débrouillardise des personnes handicapées physiques (amputées et paralysées de jambes) dans les petits métiers et les petits commerces de rue au centre-ville de Bujumbura. C'est une méthode qui nous a permis d'accéder aux informations riches en qualité mais pauvres en quantité. Par elle, l'enquête visait à recueillir les points de vue ou les réponses approfondies aux questions d'enquête.

CHAPITRE II: APPROCHE THEORIQUE ET DEFINITION DES CONCEPTS

Introduction

Dans ce chapitre, il s'agit de parler de l'approche théorique utilisée et définir ou clarifier les concepts de notre sujet.

II.1. Approche théorique

Nous avons choisi d'utiliser l'approche interactionniste pour aboutir aux résultats, comprendre et expliquer les motivations et l'adaptation de notre population d'enquête à leurs métiers et leurs commerces. Avec l'approche interactionniste, le chercheur observe et analyse le point de vue de sa population d'enquête sans intermédiaire d'une tierce personne. Pour cela, avec la collecte des données, sa présence sur terrain pour observer et recueillir le point de vue des enquêtés est conditionnée. Le chercheur doit éviter la non validation d'hypothèses préétablies pour recueillir les points de vue des enquêtés et que ces derniers soient donneurs de réponses aux questions qui leur sont posées. C'est la méthode d'Everett Hughes, un des grands théoriciens de l'interactionnisme symbolique. Pour Hughes, il faut prendre en considération le point de vue des acteurs en évitant une globalisation du phénomène d'étude car la société ne connaît pas les motivations et les conséquences des faits sociaux. Ceci est expliqué par Chapoulie: *« Les schèmes d'analyse élaborées par Hughes pour l'étude des métiers, des institutions ou des relations interethniques correspondent ainsi à une liste des questions et non à un corpus de proposition qu'il suffirait de soumettre à une vérification*.» (Chapoulie, 1997, p.103). Il s'agissait pour notre cas, d'étudier les trajectoires motivant nos enquêtés à l'insertion dans leurs activités.

L'approche de l'interactionnisme symbolique nous a permis d'étudier les interactions de nos enquêtés dans leurs métiers et leurs commerces car l'homme est en interaction avec son environnement comme le dit Lacaze: « *L'interactionnisme symbolique postule que l'être humain est un organisme qui possède un soi (self), c'est-à-dire qu'il peut se voir, s'adresser à lui-même et agir envers lui-même de la même façon qu'il peut le faire envers autrui et ceci grâce à la « prise de rôle* » (rôle- taking).» (Lacaze, 2013, p.44). Avec l'interactionnisme symbolique, il y a de l'accent mis sur le contexte dans l'action comme l'explique Coulon : *« Pour l'interactionnisme symbolique, une connaissance sociologique adéquate ne saurait être élaborée par l'observation des principes méthodologiques qui cherchent à extraire les données de leurs contextes afin de les rendre objectives.*» (Coulon, 1992, p.16).

En effet, le contexte ou la situation de l'acteur lui permet d'envisager les actions pour faire face à cette situation. Ainsi, Blumer, un des grands fondateurs de l'interactionnisme symbolique insiste sur le rôle de la situation ou du contexte dans l'action comme le montre Lacaze : « *Blumer reprend cette idée affirmant que la réalité est faite de situations. La signification des situations dans laquelle est immergé l'acteur social influence ses actions ultérieures*.» (Lacaze, 2013, p.43). Avec l'approche interactionniste pour notre cas, il s'agissait d'étudier les motivations de nos enquêtés à l'insertion dans les petits métiers et les petits commerces car l'action humaine a des motifs qui l'initie. Ceci est l'illustration de Filleule: «*La perspective interactionniste offre une distinction utile entre les motifs et les motivations, entendues comme les conditions initiales de l'action.*» (Fillieule, 2001, p.204)

Nous avons choisi d'emprunter la notion trajectoire de l'interactionnisme symbolique pour étudier les motivations de nos enquêtés à l'insertion dans les petits métiers et les petits commerces. En effet, la trajectoire de l'individu joue beaucoup sur l'action de cet individu. C'est pour cette raison que ce travail étudie les motivations de nos enquêtés à l'insertion dans les petits métiers par l'étude de leurs trajectoires d'avant l'insertion qui les poussent à l'insertion. Par la notion de trajectoire de l'interactionnisme symbolique, on n'étudie pas et comprend pas seulement les motivations à l'action mais aussi l'ajustement à cette action. C'est pour cette raison que ce travail cherche à étudier et à comprendre les stratégies d'adaptation de nos enquêtés à leurs activités. C'est par l'étude de trajectoires individuelles qu'on comprend les actions des individus et l'ajustement de ces actions. Everett Hughes nous parle de l'influence du vécu de l'homme sur l'explication de son état actuel. Pour lui, l'activité humaine résulte de son processus biographique comme le montre Chapoulie: « *Chez Hugues beaucoup plus que chez les sociologues de la génération suivante, cette perspective débouche sur la reconnaissance de ce que l'on peut appeler la dimension historique des phénomènes sociaux: la division du travail, les professions ou les relations interethniques, les normes, représentations, les catégories des populations, etc., sont en effet toujours considérées par Hughes comme les produits d'une histoire dont la connaissance est une préalable à la compréhension de l' état actuel*.» (Chapoulie, 1997, p.102).

Par les notions de carrière ou de trajectoire sans oublier celle de situation ou de contexte de la théorie de l'interactionnisme symbolique, ce travail étudie les motivations de nos enquêtés à l'insertion dans les petits métiers et les petits commerces au centre-ville de Bujumbura et les stratégies d'adaptation ou de survie dans leur activités.

II.2. Définition des concepts

Dans ce point, il s'agit de définir les grands concepts autour desquels tourne notre recherche. Ces concepts sont les suivants: le handicap, la pauvreté et précarité, la résilience et la débrouillardise, les petits métiers et les petits commerces.

II.2.1. Le concept de handicap

Le handicap s'impose à l'homme au cours de son existence où ce dernier est exposé au risque de handicap comme il ressort du rapport fait par OMS (2012) que le handicap fait partie de la condition humaine et que pratiquement tout le monde, à un moment ou l'autre de sa vie, aura une déficience, temporaire ou permanente, et ceux qui parviendront à un âge avancé auront des difficultés fonctionnelles croissantes. Cette imposition du handicap à l'homme est aussi le résultat du rapport fait par UNFPA (2018) que le handicap fait partie de la vie normale, quelque chose qui touchera presque tout le monde à un moment ou à un autre de sa vie. Les gens ont des préjugés ou des connaissances limitées sur ce concept car le handicap est un concept très large. Ceci est le constat fait par l'Organisation Mondiale de la Santé: *« Ce sont les personnes en fauteuil roulant et quelques autres groupes « classiques », comme les personnes aveugles ou sourdes, qui reviennent le plus souvent dans les images stéréotypées du handicap.*» (OMS, 2011, p.8)

Le concept de «handicap.» est conçu différemment selon que l'on se situe dans l'une ou l'autre domaine mais globalement il signifie une déficience, une incapacité, ou un désavantage. Nous pouvons distinguer deux principales approches du handicap, il s'agit de l'approche biomédicale ou fonctionnelle et l'approche environnementale ou sociale du handicap. Pour la première, le handicap est une pathologie individuelle tandis que pour la seconde, le handicap est une pathologie sociale comme l'explique De riedmatten et ses collaborateurs: *« Ce qui est au cœur de la rupture, le handicap peut être appréhendée comme une pathologie sociale ou individuelle suivant que l'on focalise le problème sur la personne ou sur la société.*» (De riedmatten et al, 2003, p.42). En effet, avec le modèle biomédical, le problème se situe au niveau de l'individu. Il repose sur une différence et c'est une question personnelle qui est une affaire des spécialistes. C'est ainsi que De riedmatten et ses collaborateurs nous définissent le modèle fonctionnel ou biomédical du handicap : « *En ce qui concerne la définition du problème, le modèle fonctionnel décrit la personne handicapée comme un déficient, limité dans sa capacité à accomplir des rôles sociaux.*» (De riedmatten, R .et al. 2003, p.42). Pour cela, avec le modèle fonctionnel ou médical du handicap,

l'individu est responsable de ses dysfonctions comme l'illustre Mac-Seing et Zarowsky: « (….) *Ce type de préjugés est promu par le modèle individuel du handicap qui situent les incapacités au niveau individuel responsabilisant et culpabilisant l'individu de ses dysfonctions et de ses «erreurs» physiques*.» (Mac-Seing & Zarowsky, 2017, pp.914-915).

Contrairement au modèle individuel, avec le modèle social du handicap, la société participe au handicap par le phénomène d'exclusion où le handicap réside dans la perte ou la limitation des possibilités de participer sur un pied d'égalité avec les autres individus à la vie de la communauté. Ainsi, avec le modèle social, (Kristeva, 2003, p.27) nous dit que le handicap est fonction des rapports des personnes handicapées avec leur environnement qui surgit lorsque ces personnes rencontrent des obstacles culturels, matériels ou sociaux qui sont à la portée de leurs concitoyens. Cette participation sociale au handicap par le phénomène d'exclusion est aussi expliquée par Diederich: « *Le handicap mental est souvent perçu comme conséquence des conditions de vie faites à certaines couches de la population. Tous les milieux sociaux ne sont pas touchés de la même manière. Il existe des inégalités péri et postnataux qui augmentent les probabilités pour les familles défavorisées d'avoir un enfant handicapé. D'autre part, la désignation comme débile mental, moyen et léger touche essentiellement les couches sociales défavorisées socialement.* » (Diederich, 1983, p.13). En effet, l'environnement participe au handicap avec cette approche sociale du handicap. C'est pour cette raison que le modèle sociale ou environnementale analyse la caractéristique environnementale empêchant la participation de la personne. C'est ce qu'illustre Raveaux: « *Un modèle social du handicap a été proposé, refusant, lui, d'expliquer le handicap par des caractéristiques individuelles des personnes mais plutôt par l'ensemble des caractéristiques physiques ou socioculturels faisant obstacles à la participation socioculturelle, à la pleine citoyenneté des personnes concernées*.» (Olivier, Cité par Raveaux, 1999, p.67). Avec ces causes environnementales du handicap, le rapport mondial sur le handicap (2012) nous dit que l'environnement d'un individu a un impact considérable sur le handicap et la sévérité de la situation de handicap où les environnements inaccessibles sont sources de handicap car ils créent des obstacles à la participation et à l'inclusion. Enfin, par une étude des déterminants extra-médicaux du handicap, le modèle social ou environnemental nous permet de comprendre l'organisation de la société. Ceci est expliqué par Diederich : *« L'approche sociologique que je propose implique une démarche ou le cas particulier disparaît au profit d'un ensemble.*

Une telle démarche pourrait être susceptible d'apporter un éclairage nouveau sur le handicap en tant que phénomènes sociaux. C'est pourquoi cet exposé va tenter de faire apparaître la dimension sociologique du handicap mental. Celle-ci semble jouer un rôle non seulement dans la cause profonde, mais sur la forme qu'il prend et son influence sur le mode d'organisation de notre société. » (Diederich, 1983, p.11)

Dans les critiques faites au modèle ou approche biomédicale ou fonctionnelle du handicap, il y a celle de ne pas donner la place à l'individu où l'individu joue le rôle du patient pour réserver les compétences aux experts contrairement au modèle social où on intègre l'expérience des personnes concernées. C'est ainsi que Rehman et Brablin dans leur critique à l'approche biomédicale ou fonctionnelle qui confond la déficience du handicap, ils reviennent sur l'importance de la prise en compte de l'individu dite en situation de handicap sur sa situation: « *Une déficience, si elle est bien compensée, n'entraine pas nécessairement un handicap. Une personne peut «souffrir» d'un handicap sans pour autant être porteur d'une déficience.*» (Rehman & Brablin, 1990, p.163). Donc du passage du modèle biomédical ou fonctionnel fondé sur l'intervention auprès des personnes handicapées, on passe, avec le modele social ou environnementale, à l'intervention avec les personnes handicapées où les personnes handicapées elles-mêmes, sont des acteurs de l'intervention à cause des limites des seuls regards des spécialistes dans l'intervention au détriment des regards des bénéficiaires elles-mêmes. Ceci est expliqué par Rehman et Brablin: *«Le regard des autres, qui comprends aussi les analyses des travailleurs sociaux et des professionnels de réadaptation ne représente qu'une réponse incomplète aux demandes des personnes concernées.*» (Rehman & Brablin, 1990, p.163). On ne peut pas oublier de signaler que pour la personne handicapée, l'approche sociale est d'une grande nécessité que l'approche biomédicale. En effet, une personne handicapée est beaucoup plus préoccupée par la conséquence de son handicap sur la société comme le dit Thouroude: «*Quelles que soient les causes des maladies et des déficiences, c'est bien la question de leurs conséquences sur la société qui préoccupe les personnes handicapées. Dans cette perspective, deux types entre en jeux dans la définition du handicap: les possibilités d'aménagement du milieu (pédagogiques ou professionnel);le regards que porte la personne valide sur la personne handicapée.*» (Thouroude, 2016, p.81)

Bref, le modèle individuel dans sa vision médicale qui veut réadapter l'individu, elle intervient pour son intégration sociale contrairement au modèle sociale où l'intervention s'inverse.

Ceci est expliqué par Elsa : «*Contrairement au modèle individuel qui souhaite guérir le handicap ou le réadapter, le modèle social préconise le développement des capacités restantes de la personne en situation de handicap dans son environnement dans un but d'autonomisation pour sa vie quotidienne. Ce n'est plus à la personne de s'adapter prioritairement à la société, mais l'inverse. Il s'agit d'accommoder l'environnement et les services afin de les rendre plus pratiques et accessibles pour les personnes ayant des incapacités multiples.*» (Elsa, 2018, p.17)

II.2.2. Les concepts de pauvreté et de précarité

On a tendance à utiliser les concepts de pauvreté et de précarité l'une à la place de l'autre comme si les deux sont similaires mais en réalité, les deux termes n'ont pas exactement une même signification bien qu'elles soient relationnels. Avec la relation entre les deux termes, la sociologue (Sandrine, 2008, p.147) nous définit la précarité comme la pauvreté généralisée et prolongée: «*Deux acceptions principales du terme de précarité sont cependant soulignées: soit on désigne des populations plutôt pauvres (peu de revenus, peu d'éducation, sans emploi) pouvant même être des exclus si des problèmes de logement viennent en outre se greffer ; soit on parle de population qui risquent de voir leur situation se dégrader*.» (Sandrine, 2008, p.147). Ainsi, avec la relation entre la précarité et la pauvreté, la pauvreté apparaît comme l'élément de la précarité. C'est ce qu'illustre Jouffe : «*Le concept de précarité, en tant que rapport risqué à l'avenir, peut être un des éléments de la pauvreté*.» (Jouffe, 2007, p.57)

La précarité comme concept multidimensionnel, beaucoup de critères sont à prendre en compte pour sa définition comme le dit Sandrine: «*Les sociologues français ont montré que la précarité ne peut être limitée à l'emploi et tout un ensemble des critères est pris en compte.*» (Sandrine, 2008, p.148). Ceci est aussi vrai pour le terme de pauvreté où tout un ensemble des critères doit être prise en compte pour sa définition. Ceci est expliqué par Boitte : «*Il peut s'agir de la famine, de la faim, de la malnutrition, phénomènes auxquels on pense presqu'immédiatement lorsqu'on parle de pauvreté et donc le dernier est loin d'avoir disparu de nos sociétés. Effectivement, le fait qu'il y ait famine est suffisant, même s'il n'est pas nécessaire pour qu'il y ait pauvreté. Il ne s'agit pas seulement de cela.*» (Boitte, 1989, p.94)

Il existe des liens entre les concepts de pauvreté et de précarités avec celui d'exclusion. C'est la raison pour laquelle les trois termes sont, sujets à confusion comme le montre Jouffe: *« L'exclusion peut d'ailleurs être confondue avec la pauvreté, elle-même confondue avec la précarité.*»(Jouffe, 2007:57). Avec la relation entre la pauvreté et exclusion, l'exclusion est une conséquence de la pauvreté. L'exclusion apparaît comme conséquence de la pauvreté en diminuant la solidarité ou l'entraide mutuelle. Ceci est expliqué par Bey: *«En effet, devenus trop pauvres, les parents n'aident plus leurs enfants et les enfants n'aident plus leurs parents.*» (Castellu & Meusclier, cité par Bey, 1999, p.890). Ensuite, avec la relation entre la pauvreté et l'exclusion, l'exclusion sous forme d'inégalités, apparaît aussi comme catalyseur de la pauvreté comme le montre Ki-Zerbo: *«Il n'y a pas de sociétés sans inégalités. Mais quand la misère générale s'accroît, les inégalités sont plus injustes et profondément ressenties.*» (Ki-Zerbo, 1990, p.77). Enfin, avec la relation entre la pauvreté et l'exclusion, les pauvres vivent loin des milieux riches et souvent sans parole. Ceci est expliqué par Dasques: « *Les femmes sous-prolétaires souffrent de l'enfermement dans les ghettos de la pauvreté. Mal informées, elles manquent des moyens symboliques et verbaux pour se faire entendre.*» (Dasques, 1985, p.44).

Une des caractéristiques des approches quantitatives de la pauvreté est la mise en place des seuils de revenus monétaires. Avec ces dernières, les pauvres deviennent les gens se trouvant en dessous du seuil comme le montre Hourriez et Legris:« *Dans l'approche économique de la pauvreté, l'une des mesures de la pauvreté en est le revenu monétaire: Pour mettre au point une mesure monétaire de la pauvreté, il convient de définir deux éléments: le concept de revenu et le seuil de pauvreté.* » (Hourriez & Legris, 1998, p.36). En effet, avec l'approche économique ou quantitative de la pauvreté, on a souvent tendance à parler de la pauvreté en termes de revenus où en dessous d'un certain revenu, on est pauvre. C'est une approche beaucoup critiquée par les sociologues et les anthropologues car elle ne tient pas compte de la variation des prix à l'intérieur de chaque pays comme elle ne tient pas compte de l'acquisition des biens hors du marché. Ceci est expliqué par Bey : « *La banque mondiale se préoccupe ouvertement de la pauvreté selon son rapport annuel de 1990. Il a adopté un seuil de pauvreté absolu exprimé en termes monétaires qui définit comme pauvre toute personne dont le revenu est supérieur à un dollar par jour. Cette définition est contestée car elle ne tient pas compte de la variation des prix à l'intérieur de chaque pays, pas plus que l'acquisition des biens hors du marché.*» (Bey, 1999, p.871).

Les socio-anthropologues soutiennent les approches qualitatives et subjectives de la pauvreté où les représentations de la catégorie des personnes dites pauvres ont une grande part dans la recherche sur la pauvreté comme le dit Bey: « *Certains auteurs ne se reconnaissent pas dans les recherches sur la pauvreté mais déclarent plus volontiers travailler sur des populations pauvres. Il s'agit pour eux avant tout de se démarquer de la démarche des organisations internationales qui visent à délimiter quantitativement un groupe de population caractérisé par ses revenus ou diverses carences, selon les critères retenus. Ils ne s'occupent plus précisément des expériences vécues et des représentations subjectives de la catégorie des personnes considérées comme pauvres dans son hétérogénéité.*» (Bey, 1999, p.871). Avec l'importance de l'approche subjectiviste telle que donnée par les sociologues et les anthropologues par rapport à l'approche économique, il y a de l'accent mis sur la multidimensionnalité et l'analyse de sentiments personnels dans la recherche sur la pauvreté. Ces derniers reprochent les économistes de prendre en compte une seule dimension économique dans la recherche sur la pauvreté en oubliant de prendre aussi en compte les sentiments individuels qui sont d'une grande importance dans la recherche sur la pauvreté et dans la désignation des personnes pauvres comme le montre Lazarus: «*Le patrimoine n'est pas prise en compte, or il influence largement les conditions de vie. Et surtout, le seuil de pauvreté est unidimensionnel, il ne tient pas compte que du niveau de revenu, les ressources monétaires (réseaux familials et communautaire, autoconsommation, statuts sociaux) n'apparaissent pas. Il existe donc d'autres moyens d'évaluer le niveau de pauvreté qui consiste en particulier à demander aux gens s'ils se considèrent comme pauvre et qui donnent des résultats surprenants, puisque des personnes ayant des faibles revenus mais des modes de vie peu dépensiers se sentent parfois subjectivement moins pauvres que des personnes «objectivement » plus riches, ayant des salaires moyens ou supérieurs à la moyenne mais dont les dépenses sont nombreuses et qui ont le sentiment de ne pas avoir suffisamment d'argent pour vivre comme elles le souhaiteraient*.» (Lazarus, 2012, p.3). C'est ainsi que dans cette approche subjectiviste de la pauvreté, les sociologues et les anthropologues recommandent de prendre à la fois les dimensions objectives et subjectives dans la recherche sur la pauvreté. Ceci est expliqué par Favrat: « *Les auteurs insistent sur la nécessité de prendre en compte les dimensions objectives et subjectives de la précarité. Le recourt aux méthodes d'enquêtes qualitatives (terrains ethnographiques, récits de vie croisés…) apparaît de lors incontournable pour parvenir à saisir de l'intérieur les logiques d'actions des acteurs et les formes de subjectivation qui y sont liées.» (*Favrat, 2015, p.90)

Avec la définition de la précarité, il y a de l'accent mis sur l'insécurité quant à l'avenir comme le dit Jouffe: « *La précarité est d'abord la révocabilité, puis l'incertitude menaçante de l'avenir, que nous appellerons le risque, qui en découle.*» (Jouffe, 2007, p.17). La précarité, par sa définition comme manque de sécurité, peut être économique et sociale. La précarité économique et sociale s'influencent mutuellement où l'une peut être à la base de l'autre. Ceci est expliqué par Loisy: «*La précarité peut se définir comme l'absence d'une ou plusieurs des sécurités permettant aux personnes et familles d'assumer leurs responsabilités élémentaires et de jouir de leurs droits fondamentaux. Les situations de précarité économique et sociale sont diverses et souvent cumulatives.*» (Loisy, 2000, p.39).

II.2.3. Les concepts de résilience et de débrouillardise

Le concept de résilience signifie une capacité humaine de rester en vie et de faire face aux difficultés de la vie comme l'explique Qleibo:« *Résilier c'est se reprendre, rebondir, aller de l'avant après une maladie, un traumatisme, un stress. C'est surmonter les crises de l'existence, c'est-à-dire y résister, puis les dépasser pour continuer à vivre le mieux possible*.» (Manciaux cité par Qleibo, 2017, p.216). Luccini nous donne une distinction entre le fonctionnalisme et l'interactionnisme dans la définition de la résilience. Pour les fonctionnalistes, la résilience est confondue au conformisme social ou l'adaptation de l'individu à son environnement:*«(…) L'individu résilient est alors celui qui concrétise un objectif légitime pour la société pour atteindre un objectif légitimé par le groupe social malgré une situation de départ (pauvreté, violences sociales, etc.) défavorable.* » (Luccini, 1998, p.361).

Contrairement à l'approche interactionniste de la résilience, la résilience n'est pas confondue au conformisme social mais elle est une capacité individuelle pour faire face aux situations défavorables. Ceci est aussi expliqué par Luccini: « *(…) La résilience est donc compatible avec le conflit comme une capacité à résoudre des problèmes mais cette capacité n'est« résiliante » que si elle est associée au respect de l'autre et à l'autonomie.*» (Luccini, 1998, p.362). Luccini ajoute qu'avec l'approche interactionniste où l'accent est mis sur l'interaction entre l'individu et le milieu, la résilience peut être une déviance: «*Les enfants de la rue n'ont pas les mêmes habiletés ni les mêmes degrés de compétences. Toutefois, une tendance forte de l'opinion publique et des professionnels est de reconnaître à l'enfant de la rue des habiletés, des stratégies, mais pas des compétences. Or ces stratégies sont souvent considérées en bloc comme illégitimes donc déviantes.*» (Luccini, 1998, p.363)

Deux autres approches sont en opposition dans la définition de la résilience selon Hall et Larmont. Il s'agit de l'approche sociale et psychologique ou individuelle. Cette distinction entre les deux approches est expliquée par A.Hall et Larmont :«*La résilience sociale est une caractéristique essentielle des sociétés qu'on peut qualifier de performantes, à savoir des sociétés qui fournissent à leurs membres les ressources pour vivre une vie épanouissante, en santé et en bonne sécurité(…)Cette approche sociale de la résilience contraste avec les perspectives dominantes qui mettent l'accent sur les qualités psychologiques pour faire face à différents types de choc.*» (A.Hall & Larmont, 2019, p.85).On retient de cette distinction entre les deux approches que quelle que soit l'approche sociale ou individuelle de la résilience, il y a dans toutes les deux approches, la recherche du bien-être ou le faire face aux contraintes de la vie individuellement ou collectivement.

La notion de «débrouillardise» n'est pas éloignée de la notion de «résilience». Elle désigne aussi la capacité à faire face aux difficultés de l'existence pour rester en vie comme le dit Reed Dannahay: *« La débrouillardise (particulièrement dans sa forme pronominale, se débrouiller)… Ce terme est utilisé pour exprimer la capacité à se montrer ingénieux, malin ou rusé dans des situations difficiles. Cette aptitude est avant tout associée à une attitude défensive face aux menaces extérieures (qu'elles soient humaines ou naturelles) et à des stratégies de défense dans la vie quotidienne*.» (Reed-Dannahay, 2007:120). En effet, il y a la débrouillardise quand il y a un besoin de survie. Pour cela, la débrouillardise apparaît comme une mise en œuvre de stratégie de survie. Ceci est montré par Nsengiyumva: « *Dotés d'un art de débrouillardise, les Timbayi parviennent à avoir leur pain quotidien. Ils utilisent des ruses et des stratégies pour avoir le revenu nécessaire pour la journée(…)*» (Nsengiyumva, 2010, p.217). Elle se définit donc comme une manière de survie comme le montre Ayimpam: «*De ce fait, la débrouille est devenue une dimension essentielle de la manière de sur (vivre) à Kinshassa dans un contexte de crise économique aiguée.* » (Ayimpam, 2014, p.25). La débrouillardise peut se confondre avec la ruse mais les deux termes n'ont pas la même signification. La différence entre les deux termes est que la débrouillardise a une connotation positive comme l'explique contrairement à la ruse qui a une connotation négative Reed-Dannahay: « *La débrouillardise implique parfois la ruse mais n'en est pas pour autant synonyme. Etre débrouillard est connoté de façon positive à Lavialle, alors qu'une personne qu'on dit rusée est critiquée car perçue comme malhonnête.*» (Reed-Dannahay, 2007, p.120).

Il y a un rapport entre les petits métiers et les petits commerces avec la débrouillardise où la débrouillardise est définie comme une solidarité entre les gens qui font les petits métiers et les petits commerces comme l'explique Ayimpam : «*En me centrant ici sur la question de débrouille, je tenterai de rendre compte de la manière dont les citadins, qui gagnent quotidiennement leur vie grâce aux petites activités marchandes, vivent, construisent leur solidarité et leur convivialité grâce à ces activités.*» (Ayimpam, 2014, p.13).

Avec la relation entre les termes de résilience et de débrouillardise, des personnes débrouillardes ou résilientes sont celles capables d'envisager des stratégies de survie en faisant preuve de capacités de créativité pour faire face à une situation de pauvreté ou de précarité.

II.2.4. Les concepts de petits métiers et de petits commerces

Les petits commerces et les petits métiers sont des métiers et commerces qui résultent de l'auto-emploi et qui sont pour cela, tenus par un indépendant. Ceci est expliqué par Grimmeau et Wayens: « *Il faut alors s'entendre sur le concept de petit commerce. Le critère qui vient d'abord à l'esprit est que le commerce soit tenu par un indépendant*.» (Grimmeau & Wayens, 2016, p.11). L'opposition informel versus formel participe à distinguer les petits commerces et les petits métiers des grands commerces et grands métiers où les petits métiers et les petits commerces deviennent des métiers et commerces dits informels par opposition aux grands commerces et grands métiers dits formels. En effet, avec l'exclusion du secteur informel liée à sa délégitimé ou illégalité, il y a tendance à qualifier tout type de commerce ou de métier de ce secteur comme petits par opposition aux grands commerces et grands métiers dits formels comme le montre Cortado: « *En dépits de maintes tentatives pour sophistiquer les critères définissant le secteur informel, celui-ci devenait synonyme de tout ce qui est petit et illégal: on mettait sur un même plat, le petit commerce, le service à la personne, et l'emploi industriel non déclaré*.» (Cortado, 2014, pp.202-203). Ainsi, étant donné que les petits métiers et les petits commerces sont privés d'enregistrement légal ou fiscal, ils sont appelés des commerces et métiers informels par les économistes. Ceci est expliqué par Monnet: «*L'identification d'un commerce dit « informel » renvoie à l'absence d'enregistrement légal et / ou fiscal de l'activité ; ce type a été défini par des économistes pour le différencier des activités qui pouvaient être mesurées et analysées par la statistique officielle. C'est une identification négative (est informel tout ce qui n'est pas enregistré) utile pour les experts et les gouvernements nationaux pour quantifier l'évasion fiscale, la piraterie, l'absence de*

protections ou de garanties.» (Monnet, 2006, p.95). Contrairement aux économistes qui font une distinction du commerce informel et commerce formel, commerce de rue et commerce ambulant, des limites sont poreuses et instables selon les sociologues et les anthropologues comme le montre Monnet: « *En effet, des marchands ambulants formels (comme les crieurs de journaux) coexistent avec des commerces informels qui ne se trouvent ni dans la rue ni ambulants, comme les boutiques improvisées à l'intérieur des domiciles. On rencontre également des commerces de rue qui ne sont pas ambulants, comme les étals ou les kiosques, tandis que l'on trouve aussi du commerce ambulant hors de la rue, par exemple avec les colporteurs dans les trains ou dans les bus, voire dans des édifices. Le commerce dit de rue, ambulant ou informel ne constitue donc pas un objet stable et net, mais un objet « flou et fuiyant » [Monnet, 2001] : il faut considérer qu'il présente une certaine unité tout en ayant des limites mouvantes et qui changent selon les circonstances.*» (Monnet, 2006, p.96)

Ensuite, la distinction des petits métiers et petits commerces des grands métiers et grands commerces fait référence aux moyens matériels et financiers utilisés. Ces moyens matériels et financiers utilisés influencent souvent le revenu des commerces et métiers en question. Pour cela l'opposition grands commerces versus petits commerces fait référence au capital que ces derniers utilisent sans oublier leurs emplacements et les infrastructures qui les abritent tandis que l'opposition petits métiers versus grand métiers fait référence au matériel, à l'emplacement et à l'infrastructure abritant le métier en question. Ceci est expliqué par Grimmeau et Wayens: « *Le commerce de détail semble un concept clair: il regroupe tous les établissements qui vendent des biens ou des services aux particuliers et qui se distinguent généralement par une vitrine ou par une enseigne (au sens de panneau signalent l'existence du commerce).*» (Grimmeau & Wayens, 2016, p.9). Ainsi, les petits commerces sont de petite taille tout en utilisant des capitaux très réduits souvent se pratiquant dans la rue contrairement aux grands commerces de grande taille, utilisant des grands capitaux et se pratiquant dans des infrastructures modernes et les petits métiers sont des métiers avec peu de matériels ou avec des matériels non sophistiqués, cause de petits revenus, souvent se pratiquant dans la rue par opposition aux grands métiers avec des matériels modernes, cause de revenus élevés et se pratiquant dans des infrastructures modernes.

Les débrouillards ont recours aux petits métiers et petits commerces pour faire face aux effets du chômage avec peu de capital, sans matériels sophistiqués ou avec l'absence de ces derniers et sans infrastructures modernes pour abriter ces métiers et commerces souvent pratiqués dans la rue.

Les personnes débrouillardes ou résilientes sont celles capables de faire naître des stratégies de survie en faisant preuve de capacités de créativité devant une situation de pauvreté et de précarité. C'est cette nouveauté de petits métiers et de petits commerces qui est à la base de leur différence avec les grands métiers et les grands commerces déjà installés. La résilience ou la débrouillardise dans les petits métiers et les petits commerces fait appel à l'inventivité. En effet, les débrouillards ont recourt aux stratégies non reconnues et dans certains cas déviantes pour survivre comme le montre Cossée et Robert: « *Si les hommes de plus de vingt ans, à force de côtoyer l'univers professionnel de leurs ainés ont acquis des compétences en mécanique pour travailler de manière indépendante, le positionnement de leurs jeunes frères semble ambivalent aujourd'hui. Tant dans les faits que dans les discours émis par les familles, nous avons vu émerger des éléments de confrontation qui ont parfois engendré des virulents désaccords entre les ainés*.» (Cossée & Robert, 1997, p.71).

Les petits métiers et les petits commerces ne nécessitent pas souvent des hautes formations. Ils s'apprennent souvent par les amis qui les pratiquent. Ceci est expliqué par Mayer: « *La majorité des petits commerçants même ceux qui s'installent aujourd'hui ont été formés sur «le tas» apprenant le métier chez un autre commerçant*.» (Mayer, 1985, p.37). Les petits métiers sont à la base de la survie en ville pour les gens qui les pratiquent comme le montre Coulibaly et Antoine: *« Plus proches d'un emploi au sens strict du terme sont les petits métiers que sécrètent les activités informelles de l'économie urbaine. Les artisans, petits commerçants sont les grands pourvoyeurs d'emplois des villes africaines.»* (Antoine& Coulibaly, 198, p.25)

Conclusion partielle

Dans ce chapitre, il s'agissait de parler de l'approche théorique et de définir les grands concepts de notre sujet. Dans le point concernant l'approche théorique, nous avons vu l'approche de l'interactionnisme symbolique et dans le point concernant la définition de grands concepts, nous avons vu le concept de handicap, les concepts de pauvreté et de précarité, les concepts de résilience et de débrouillardise, et enfin nous avons vu les concepts de petits métiers et de petits commerces. L'approche théorique choisie est celle de l'interactionnisme symbolique dont les auteurs sont Blumer et Hughes. Ces auteurs nous ont aidé à comprendre l'insertion et l'adaptation de nos enquêtées à leurs activités. Pour le deuxième point concernant la définition des concepts, nous avons vu que les approches pour aborder certaines concepts sont parfois contradictoires parfois allant dans le même sens. Pour les approches qui s'opposent, nous avons vu l'approché biomédicale qui s'oppose à l'approche sociale ou environnementale pour aborder le terme de handicap. Il y a l'approche économique qui s'oppose l'approche socioanthropologique pour aborder les concepts de pauvreté et de précarité, il y a l'approche fonctionnaliste qui s'oppose à l'approche interactionniste dans la définition du concept de résilience, Il y a enfin l'approche social qui s'oppose à l'approche individuelle dans la définition du terme de résilience, l'approche économique et l'approche socianthropologique pour aborder les concepts de petits métiers et des petits commerces. On ne peut pas oublier de signaler que certaines d'entre elles ont un point commun pour définir ou aborder les concepts de notre sujet. Il s'agit entre autres de l'approche sociale et l'approche individuelle dans la définition du concept de résilience, l'approche individuelle et l'approche sociale en abordant le terme de handicap et le terme de résilience, l'approche interactionniste et fonctionnaliste pour la définition de la résilience.

CHAPITRE III : ETAT DE L'ART RELATIF A LA PERSONNE HANDICAPEE

Introduction

Dans ce chapitre, il s'agit de parler de l'état de l'art ou des courants de pensées relatifs à la personne handicapée.

III.1. La personne handicapée dépendante

Les personnes handicapées, en particulier les personnes handicapées physiques, ont été longtemps traitées au Burundi comme des fardeaux pour leurs familles comme le montre Ntunga: «*Un fardeau pour la famille, une malédiction tels étaient les qualificatifs du handicap physique dans le Burundi traditionnel.» (*Ntunga, 1984, p.29). En effet, une personne handicapée est une personne dépendante qui est incapable de mener une vie autonome. Ceci est expliqué par Kwizera: « *Pour le cas qui nous concerne, la personne démobilisée en situation du handicap grave suite à la guerre est victime des préjugées, on le considère négativement a priori dans notre société. Elle est qualifiée d'incapable, inapte sociale, quelqu'un ayant besoin d'une assistance durant le reste de la vie*. » (Kwizera, 2008, p.9). Parmi les facteurs expliquant une vie de dépendance chez la personne handicapée, il y a l'invalidité. Cette invalidité fait que la personne handicapée soit destinée à mener une vie de dépendance comme l'explique Sakubu: «*C'est d'ailleurs ce qui explique l'absence de la littérature détaillée sur la mendicité car c'est une pratique supposée sans valeur dans la société à laquelle on attache peu d'importance, on consacre peu de temps pour ce qui est du développement social du moins les exclus et les invisibles. Ils concernent les vieux très pauvres et les handicapés vraiment qui sont supposés invalides. Le terme invalides, ne signifie –t-il pas le rejet de la personne supposée ?*» (Sakubu, 2017, p.37). L'invalidité n'est pas elle seule, à la base de la dépendance que vit la personne handicapée au Burundi. L'insertion professionnelle des personnes handicapées qui est beaucoup problématique explique aussi la dépendance de cette catégorie des personnes. Ceci est montré par Kwizera: « *Souvent la personne en situation du handicap est considérée comme un incapable de se prendre en charge et de participer à la vie socioprofessionnelle. L'insertion socioprofessionnelle de la personne démobilisée en situation de handicap sévère se heurte à un certain nombre des difficultés dont les causes sont liées à la fois au sujet lui-même ; au milieu social et au milieu professionnel qui se montre intolérant. »* (Kwizera, 2008, p.34)

III.2. La personne handicapée désespérée

Au Burundi, les personnes handicapées est une catégorie des personnes désespérées. Ce sont des personnes dont le sens de la vie est perdu. Ceci est expliqué par Ingabire: «*(…) Et quand cette maladie se complique et survienne une amputation d'un organe ou d'un membre. Cela est à l'origine d'un sentiment de désespoir et de perte du vrai sens de vie.»* (Ingabire, 2017, p.55). En effet, les personnes handicapées sont désespérées suite à leur situation. La situation de handicap explique elle-même la désespérance dans laquelle vivent les personnes handicapée au Burundi comme le montre Kwizera: « *Les personnes démobilisées en situation du handicap hospitalisées à l'hôpital militaire de Kamenge restent devant le bloc de l'hôpital tout en sachant qu'un jour ; elles seront expulsées de cet endroit et abandonnées ainsi à elles-mêmes ce qui exacerbe leur angoisse et leur détresse psychologique*.» (Kwizera, 2008, p.10). Au Burundi ainsi qu'ailleurs, une personne handicapée en particulier la personne handicapée physique est victime d'une image négative de la part de son entourage où cette dernière est angoissée d'être perçue négativement par la société. Ceci est expliqué par Compte: « *La monstruosité est là, mais on n'en parle pas, le mot même est banni et le nouveau vocable, handicap, veut en éliminer les miasmes. Cependant, l'image monstrueuse qui s'attache au corps handicapé est intégrée par autrui et nourrit l'imaginaire. Elle place la personne dans un entre-deux insupportable où « la laideur est presque l'attribut obligé du monstre. Autrement dit, l'apparence physique nous renvoie à la confrontation esthétique des corps, c'est-à-dire à se trouver dans une situation toujours angoissante d'être regardé et jugé et de se construire sous ce regard-là.*» (Compte, 2013, p.95). Tout cela explique le désespoir dans laquelle vivent les personnes handicapées. Avec ce désespoir dans laquelle les personnes handicapées vivent, la préférence est la mort comme le montre Ingabire: « *Le fait d'être amputé plonge le diabétique dans une nouvelle situation et déclenche de nombreuses modifications psychologiques dont l'angoisse de mort*. » (Ingabire, 2017, p.58)

III.3. La personne handicapée inapte

Dans ce point concernant la personne handicapée inapte. Il s'agit de la personne handicapée inapte à la profession et à l'économie.

III.3.1. La personne handicapée inapte à la profession

Au Burundi, les personnes handicapées sont dans l'incapacité d'apprentissage d'un métier et si elles parviennent à l'apprendre, il leur est difficile d'intégrer le milieu professionnel. C'est une situation qui s'empire pour les personnes à handicap sévère. Ceci est l'interrogation de Kwizera: « *Alors si les personnes démobilisées à handicap léger ne jouissent pas de leur formation que peut-il en être des personnes démobilisées en situation du handicap sévère et très sévère ?* » (Kwizera, 2008, p.31). Beaucoup de travaux reviennent sur l'incapacité, la difficulté ou la contrainte à l'intégration des personnes handicapées dans les milieux professionnels. Ainsi, Nahayo, dans son étude sur les difficultés rencontrées par les personnes handicapées moteurs sur le lieu de travail (2009), aboutit aux résultats que l'accès à l'emploi pour les personnes handicapées moteurs n'est pas du tout facile en se heurtant à l'inaccessibilité aux lieux du travail. Cependant, l'inaccessibilité aux lieux de travail n'explique pas elle-seule l'inaptitude des personnes handicapées à la profession. A cette inaccessibilité, s'ajoute comme contrainte à l'intégration des personnes handicapées dans les milieux de travail, la fatigabilité comme l'explique Nzisabira: « *Ainsi son aptitude au travail est beaucoup handicapée par la labilité de son attention et de sa fatigabilité et de son hypotonie qui, à notre avis, découle de son hypotonie musculaire.*» (Nzisabira, 2013, p.53). C'est ainsi que les personnes handicapées ont des capacités limitées qui contraignent cette catégorie des personnes à l'exercice de certaines activités. Ceci est expliqué par Nzisabira: *« Autrement dit, quel que soit le type du handicap, la victime sera caractérisée par l'incapacité à accomplir certaines tâches de la vie quotidienne, une inaptitude physique ou motrice, une déficience mentale d'où l'inondation sociale est grande en général*» (Nzisabira, 2013, p.5). En effet, de nombreuses difficultés sont rencontrées par les personnes handicapées dans le milieu de travail. Ces difficultés limitent l'insertion professionnelle de cette catégorie des personnes comme le montre Fourel: « *La norme sociale pousse à trouver une place sociale par le travail. Quand c'est possible, on cherche donc au maximum la mise à l'emploi des personnes handicapées, que ce soit sur le marché du travail classique ou dans des structures protégées où le travail est utilisé comme un support à l'insertion.*

Cependant, ces personnes rencontrent un certain nombre de difficultés sur le marché du travail, qui limitent leur insertion sociale et professionnelle et aggravent les problèmes de pauvreté.» *(* Fourel, 2010, p.10)

III.3.2. La personne handicapée inapte à l'économie

Les personnes handicapées sont victimes de leur situation de handicap qui les contraignent à l'exercice d'une activité génératrice de revenu. Ceci est expliqué par Kwizera:*« Pour notre cas, la personne démobilisée en situation du handicap est victime d'une limitation fonctionnelle. Elle présente une réduction importante de la capacité d'accomplir les activités qu'exige la survie de toute être humain.»* (Kwizera, 2008, p.1). En effet, l'incapacité de se déplacer constitue une des barrières à l'exercice d'une activité génératrice de revenu pour les personnes handicapées en général et les personnes handicapées physiques (paralysées et amputées des jambes) en particulier comme le montre Boitte: *«Un handicap physique quel qu'il soit, peut expliquer l'impossibilité de gagner un revenu adéquat. Pour ces personnes, accéder à la même capacité que d'autres, celle de participer aux mêmes activités de la communauté (pour garder les mêmes exemples) nécessitera beaucoup de ressources, ne fut-ce que pour pouvoir se déplacer*.» (Boitte, 1989, pp.95-96). En général, des facteurs liés à la personne handicapée elle- même ainsi que les facteurs sociaux ou ceux du milieu professionnel expliquent l'inadaptation professionnelle des personnes handicapées. Ceci est expliqué par Kwizera: « *Souvent la personne en situation du handicap est considérée comme un incapable de se prendre en charge et de participer à la vie socioprofessionnelle or l'insertion professionnelle de la personne démobilisée en situation du handicap sévère se heurte à un certain nombre de difficultés dont les causes sont liées à la fois au sujet lui-même ; au milieu social et au milieu professionnel qui se montre intolérant.*» (Kwizera, 2008, p.34)

III.4. La personne handicapée pauvre

Il existe un grand rapport entre le handicap et la pauvreté. Dans ce rapport, un peut être le catalyseur de l'autre. Ceci est le résultat du rapport fait par OMS (2012) que le handicap est un enjeu du développement car il est doublement lié à la pauvreté : le handicap peut accroître le risque de pauvreté et la pauvreté peut accroître le risque de handicap. Ce rapport entre le handicap et la pauvreté est aussi le constat du rapport d'étude fait par UNFPA (2018) que les personnes handicapées, y compris les jeunes handicapés, courent un plus grand risque de vivre dans la pauvreté que leurs pairs non handicapés.

En effet, les personnes handicapées sont des personnes dont la part au développement est problématique suite à leur défaveur. C'est la raison pour laquelle la personne handicapée est une personne pauvre comme l'explique Hatsingingo: « *Tout en admettant que la population burundaise est généralement pauvre, il faut reconnaître que parmi cette population se trouve un groupe socio-économique très défavorisé, qui, en plus, présente des problèmes spécifiques qui l'empêchent de prendre part au développement, ce groupe est constitué des personnes handicapées.* » (Hatsingingo, 2014, p.13). Ensuite, les personnes handicapées étant victimes des limitations aux activités et des stigmatisations professionnelles ayant comme conséquences le chômage, elles vivent dans une grande pauvreté. Ceci est aussi expliqué par Hatsingingo: « *Le chômage urbain, la stigmatisation professionnelle dont sont victimes les personnes handicapées, les incapacités liées aux déficiences constituent très probablement des contraintes à leur réussite. Ainsi, les personnes handicapées sont considérées comme un groupe vulnérable vivant dans l'extrême pauvreté, exclue socialement et sans accès aux services de base*. » (Hatsingingo, 2014, p.7)

Au Burundi, les personnes handicapées vivent dans une extrême pauvreté comme le montre l'article Burundi Eco du 2 mars 2021: «*Les personnes handicapées sont généralement pauvres, manquent de tout et sont sans voix*.». Cette pauvreté caractéristique des personnes handicapées au Burundi, a aussi caractérisé l'Europe ancienne où l'incapacité à gagner la vie pour cette catégorie des personnes expliquait la vie pauvre dans laquelle elles vivaient. Ceci est expliqué par Fontaine: « *Si on représente la pauvreté dans l'Europe ancienne par des cercles concentriques exprimant, du centre à la périphérie, la plus ou moins grande probabilité des populations décrites de connaître la pauvreté, on placera au centre les pauvres structurels, incapables de gagner leur vie en raison de leur âge, de leurs maladies ou de leurs handicaps physiques.* » (Fontaine, 2008, p.55). C'est ainsi que le rapport mondial de l'OMS (2011) constate que les taux de pauvreté sont plus élevés pour les personnes handicapées que pour celles qui ne le sont pas.

III.5. La personne handicapée exclue

Dans ce point concernant la personne handicapée exclue, il s'agit de parler de la personne handicapée exclue dans les milieux professionnels, une difficile possibilité de mariage entre la personne handicapée et la personne non-porteuse de handicap, la personne handicapée exclue à l'héritage et à l'éducation, sans pouvoir décision, maudite et surprotégée.

III.5.1. La personne handicapée exclue dans les milieux professionnels

Une personne handicapée ne mérite pas le statut d'un exclu étant donné que les exclus ont un statut. C'est ce qu'illustre Korrf Sausse: « *En fin d'analyse, on pourrait dire que non seulement le handicapé n'est pas un exclu, bien qu'il fasse l'objet de nombreuses formes d'exclusion, mais qu'il n'est même pas un exclu. En effet, les exclus ont un statut : ils constituent l'envers de la société, ce qui les rend visibles et nécessaires dans la dynamique sociale. Mais les handicapés ? Même ce statut par défaut, ils ne l'ont pas.*» (Korrf Sausse, 2005, p.144). Pour l'exclusion dans les milieux professionnels, le rapport de la commission internationale sur les technologies et l'accessibilité (2003) constate que la situation socioprofessionnelle des personnes handicapées à travers le monde est caractérisé par un retard important sur le plan scolaire et de l'intégration en emploi, plus particulièrement dans les pays en développement ou en transition. En effet, l'exclusion des personnes handicapées dans les lieux de travail s'explique par la représentation que les chefs des entreprises se font de cette catégorie des personnes. C'est ainsi que dans les milieux professionnels, les emplois des personnes handicapées sont perdus d'avance suite aux préjugés d'incapacité et de lenteur au travail comme l'explique Zaffran: « *Il est possible d'ajouter à cela la crise durable de l'emploi qui exacerbe la concurrence entre les travailleurs handicapés et les exclus du marché du travail. Cette crise a pour effet de dissuader les premiers de s'engager dans une course à l'emploi qu'ils considèrent comme perdue d'avance.* » (Zaffran, 2005, p.253). Enfin, outre les préjugés de l'incapacité et de lenteur, s'ajoute comme explication à l'exclusion de la personne handicapée au sein de l'entreprise, le contexte économique de compétitivité des entreprises. Ceci est expliqué par Zaffran: « *Dans le second cas, le rapport au handicap est appréhendé à partir de l'anticipation que les employeurs font sur les personnes. Dès lors que la productivité est une fin et la rationalité un moyen, l'efficacité et l'excellence serviront d'étalon à l'évaluation des salariés. À cet égard, l'approche de Gendron (1994) par le biais du modèle de la rationalité économique montre que les entreprises considèrent a priori la main-d'œuvre handicapée moins productive. La simulation de demande d'emploi réalisée par Ravaud (1994) va dans le même sens : les personnes mentionnant leur handicap sur leur curriculum vitae ont significativement moins de chances d'obtenir un rendez-vous que les autres personnes.*» (Zaffran, 2005, p.253)

III.5.2. Une difficile possibilité de mariage entre la personne handicapée et la personne non-porteuse de handicap

Dans leur relation de mariage, les hommes handicapés épousent difficilement des femmes non porteuses de handicap. Des mariages entre les personnes handicapées et les personnes non porteuses de handicap étaient quasi-inexistants dans la société burundaise. Ceci est expliqué par Ntunga: *« Pour le garçon handicapé, la majorité de nos interviewés nous ont dit que les garçons handicapés ne pouvaient pas avoir de femme car c'était un déshonneur de donner sa fille a un handicapé. Autour des fêtes, il était objet de moquerie.* » (Ntunga, 1984, p.32). En effet, la personne handicapée n'étant pas considérée comme une personne humaine digne à part entière. Cette deshumanisation et cette déconsidération limite son accès au mariage avec la personne non porteuse de handicap au Burundi. La déconsidération de la personne handicapée est aussi vécue au Togo comme le montre Diop: « *Au Togo, d'après S. Dassa, la personne handicapée mentale est considérée comme un non humain ; elle est stigmatisée et rejetée.* » (Diop, 2012)

III.5.3. La personne handicapée exclue à l'héritage

La personne handicapée est une exclue, pas comme les autres. Ceci est illustré par Korrf Sausse: « *Un exclu, mais un exclu pas comme les autres. Voilà comment on pourrait qualifier la position de la personne handicapée*.» (Korrf Sausse, 2005, p.141). C'est aussi le cas pour l'héritage. En effet, pour la succession, dans la société burundaise où la vie dépendait de la terre, une personne handicapée ne pouvait pas prétendre hériter les propriétés de son propre père. En effet, un enfant handicapé ne prétendait pas hériter les propriétés de son père même s'il était fils unique. Ceci est expliqué par Ntunga : « *Si le handicapé était fils unique, mais avec des sœurs, un des gendres venait s'installer dans les propriétés de son père et veiller sur les biens du défunt.»* (Ntunga, 1984, p.35). Dans la succession au pouvoir, la stigmatisation des personnes handicapées était une réalité puisqu'elles étaient toujours considérées comme incapables. Des raisons d'incapacité expliquaient cette exclusion comme le montre Ntunga : « *Ont répondu nos enquêtées. Quoi qu'il soit aîné, il ne pouvait pas accéder au trône. Le successeur devrait être fort et physiquement et intellectuellement*.» (Ntunga, 1984, p.33)

III.5.4. La personne handicapée exclue à l'éducation

Les personnes handicapées est une catégorie des personnes exclues, une exclusion qui s'accélère dans les moments de crise. Ceci résulte du rapport fait par le Handicap International (2007) qu'en situation de crise, les personnes handicapées sont souvent laissées pour compte. En effet, l'exclusion de la personne handicapée se construisait depuis enfance. Pour l'éducation, un enfant handicapé était déclassé dans l'éducation basée sur le sexe qu'on donnait aux enfants non porteuses de handicap au Burundi comme le montre Ntunga: *«(…) Tous ces exemples montrent les normaux et les handicapés n'étaient pas traitées de la même façon. D'abord l'éducation pour les normaux dépendait du sexe tandis que le handicapé ne bénéficiait presque pas d'éducation*.» (Ntunga, 1984, p.23). Ainsi, suite à son exclusion à l'éducation, un enfant handicapé accède difficilement à la scolarisation. Ceci est le constat de l'OMS (2011) que la probabilité pour les enfants handicapés d'être scolarisés, de rester et de progresser dans le système scolaire est plus faible que pour les autres. C'est enfin qu'étant exclues à l'éducation depuis l'enfance, les personnes handicapées manquent de diplômes comme l'explique (Roy, 2016, p.29) que parmi les personnes handicapées, la part des personnes sans diplôme est largement supérieure à celle observée en population générale quel que soit le critère retenu pour définir le handicap.

III.5.5. La personne handicapée sans pouvoir de décision

Les personnes handicapées sont exclues suite à leur situation de handicap. Leur situation de handicap est, elle-même, à la base de l'exclusion dont elles sont victimes comme le montre Zarowsky et Mac-seing: «*Ces situations ne sont pas uniques, car elles sont aussi accompagnées de discriminations constantes que vivent au quotidien les femmes et les hommes handicapés. Régulièrement, ces derniers subissent la honte, le rejet ou l'abandon, du simple fait de vivre avec un handicap.*» (Mac-seing & Zarowsky, 2017, p.915). En effet, le manque de pouvoir de décision des personnes handicapées date de très longtemps. Ceci est le constat fait par le rapport de la commission internationale sur l'accessibilité et l'information (2003) que les personnes handicapées ont traditionnellement eu très peu d'opportunités pour se prononcer et participer à l'élaboration de mesures, politiques ou programmes qui les concernaient, que ce soit au niveau local, national ou international. C'est ainsi qu'en France, les personnes handicapées sont privées de responsabilité comme le montre Denis: « *(…) Devant ce constat, les personnes handicapées diplômées, c'est à dire toutes celles, qui bien qu'atteintes d'un handicap moteur ou sensoriel, voire les deux, et pouvant prétendre à*

un poste à responsabilité, constitue une minorité parmi les minorités. Dans la législation française, il n'existe pas de définition juridique de la personne handicapée.» (Denis, 2004, p.546)

III.5.6. La Personne handicapée maudite

Les personnes handicapées sont une catégorie des personnes considérée comme maudite dans les sociétés africaines en général et dans la société burundaise en particulier. Ceci est expliqué par Kwizera: «*Le handicapé en particulier moteur était considéré comme symbole de malédiction. Il vivait en famille mais comme une charge pour cette famille.*»(Kwizera, 2008, p.9). En effet, la personne handicapée est dans la culture burundaise considérée comme maudite. C'est cette considération qui est à la base de son rejet comme le montre Nzisabira: «*Nous remarquons qu'à cette époque le handicap mental en particulier et le handicap en général était considérée comme une malédiction que les victimes méritait le rejet voire la mort pour prévoir la propagation.*» (Nzisabira, 2013, p.13). Ainsi, dans la société burundaise où l'enfant est un don de Dieu, l'enfant handicapé est un don de Dieu mais le produit de malédiction. Ceci est expliqué par Ntunga: « *A travers toute notre enquête, nous avons relevé que le handicapé était, dans le Burundi traditionnel, considéré comme un être bizarre, un produit de malédiction même s'il était considéré comme un don de Dieu*.» (Ntunga, 1984, p.36)

III.5.7. La personne handicapée surprotégée

Un des moyens d'exclusion des personnes handicapées est une exclusion de ces personnes du monde extérieur ou leur surprotection comme l'explique Kwizera: «*La tendance quasi-générale des sociétés envers les personnes handicapées est de les soustraire à la vue publique en les maintenant à l'arrière court et au cas échéant constituer des asiles pour elles.*» (Kwizera, 2008, p.9). En effet, la personne handicapée par son infantilisation, est dans la culture burundaise, victime de la surprotection comme le montre Ntunga: *« Le handicapé était vu et traité comme le petit bébé, le faible, cela poussait ses parents à la surprotection, chose pas nécessairement souhaitée par le handicapé majeur*.**»** (Ntunga, 1984, p.55). Ensuite, des considérations d'inutilité, et d'incapacités participent aussi à la surprotection de la personne handicapée. Ceci est expliqué par Kwizera: « *L'homme normal a tendance à rejeter ou à surprotéger la personne handicapée. Il la considère comme un être inférieur ; inutile ; un invalide ; un incapable dans tout.*» (Kwizera, 2008, p.34). Ainsi, la personne handicapée a pendant longtemps eu une image négative dans la société burundaise.

C'est cette image qui est à la base de sa surprotection comme le montre Nzisabira : «*Nous remarquons en effet qu'à cette époque, la déficience mentale en particulier et le handicap était considéré comme une malédiction, une privation que les victimes méritaient le rejet pour prévoir la propagation. Face à cette image sociale négative du handicap, les parents qui ont mis au monde un enfant handicapé préféraient le cacher, ne pas le porter à la vue de tout le monde et des fois la surprotéger.*» (Nzisabira, 2013, p.13). Avec cette image négative que la personne handicapée avait dans la culture burundaise où la femme exerçait des activités ménagères, elle faisait des activités ménagères qui étaient dévolues aux femmes suite à la surprotection dans laquelle elle vivait. Ceci est expliqué par Ntunga: « *Certains hommes nous ont dit que l'homme et la femme ont toujours joué des rôles différents. La femme dans le Burundi traditionnel devrait cuire les aliments, moudre le grain et laver les ustensiles de cuisines. Les hommes quant à eux défrichaient les forêts, mettaient la paille sur le toit ou faisaient des manches de houe. Mais justement à cause de son état, la personne handicapée pourrait se livrer à des activités généralement dévolues à la fille. Le handicapé physique n'était pas accepté par le groupe qui le contraignait à rester à la maison. C'est pourquoi il pouvait garder la maison et même cuire les aliments.*» (Ntunga, 1984, p.28). Cette surprotection de la personne handicapée est aussi une réalité en Afrique occidentale comme le montre Diop que la naissance d'un enfant handicapé a toujours été suivie d'un sentiment de culpabilité et de la honte dans sa famille : « *Nous constatons que les sociétés de l'Afrique occidentale acceptent mal le handicap et les causes qu'elles lui donnent permettent de ne pas endosser une part de responsabilité dans cette réalité. En Afrique en général, la cause du handicap ou de la maladie est bien souvent détachée de la personne concernée elle-même. Il faut noter que, dans les cas où le handicap est considéré comme étant provoqué suite à la transgression d'un interdit par un ancêtre proche de la famille, il a une valeur déculpabilisant. Ceci explique en partie pourquoi on s'attache tant à trouver une source au handicap. Cette source permet de légitimer un certain sentiment de culpabilité et atténue la honte provoquée par la situation.*» (Diop, 2012). Ce sont ces sentiments de culpabilité et de la honte qui expliquent la surprotection des personnes handicapées.

III.6. La personne handicapée auto-isolée et auto-déconsidérée

Une des réponses à l'exclusion sociale des enfants handicapées est l'auto-exclusion. Au Burundi, l'exclusion sociale de la personne handicapée est à la base de son auto-exclusion comme le montre Ntunga: « *Ensuite si non la totalité des parents cachaient leurs enfants handicapés durant les fêtes, ce qui les poussaient à se cacher aussi.*» (Ntunga, 1984, p.30). En effet, l'auto-exclusion des personnes handicapées n'est pas le seul résultat de l'exclusion sociale, elle résulte aussi de la personne handicapée elle-même suite à sa situation même de handicap. Ceci est montré par Niriho: « *Ce qui touche le corps touche aussi l'esprit c'est ainsi que la personne handicapée est frustrée ou encore est repliée sur elle-même et ayant la peur d'affronter les autres au lieu de s'épanouir et de nouer des relations avec la société dont elle fait partie intégrante.»* (Niriho, 2004, p.2). Enfin, les personnes handicapées dans leur propre auto-exclusion, sont exposées aux grands problèmes. Ceci est aussi le constat du rapport fait par UNIFPA (2018) que l'auto-déconsidération due à la déconsidération sociale fait que les filles et les jeunes femmes handicapées soient exposées aux grands problèmes dans leur tendance à internaliser ce qu'elles perçoivent comme le rejet de la société ou ces dernières ayant une image négative d'elles-mêmes que leurs pairs masculins, sont plus exposées aux interactions sociales nocives étant plus disposées à accepter un partenaire abusif ou qui les maltraite, seulement pour avoir un partenaire.

III.7. La mendicité comme stratégie de survie de la personne handicapée

Au Burundi, la mendicité constitue un moyen pour les personnes handicapées de survenir à leurs besoins comme nous cite Nzeyimana: « *Le handicapé est un être vulnérable, sensible aux problèmes et aux malheurs qui le frappent. Il connaît les problèmes d'adaptation quand on le compare au valide. C'est pourquoi il demande d'être aidé pour assurer ses besoins vitaux. En outre, le handicapé a besoin des personnes valides pour l'aider et si les conditions de vie deviennent insupportables, il se résout d'aller mendier pour survivre.* » (Nzeyimana, 2009, p.21). Ceci est aussi montré par l'article Burundi Eco du 27 Août 2021 :«*Suite à la pauvreté, les personnes vivant avec un handicap préfèrent s'adonner à la mendicité pour trouver de quoi manger*.». La mendicité n'est pas une stratégie de survie pour les seules personnes handicapée du Burundi, c'est aussi une stratégie de survie en République Démocratique du Congo où les plus démunis en particulier les personnes handicapées sont à la recherche de l'aumône pour la survie comme le montre l'article Politico du 2 mars 2020: *« (…) Mais il existe un autre fait phénoménal à Kinshasa pour survivre. Les plus démunis, les*

handicapés et aveugles se livrent à la mendicité sur les grandes artères. Ils se faufilent à travers les voitures qui s'arrêtent au feu rouge, attendant patiemment le vert pour repartir. C'est le moment propice pour ces hommes et femmes, guidés par de petits enfants de demander de l'aumône aux passants et clients dans les taxis.». En effet, les personnes qui présentent des limitations au travail, suite aux malheurs dont elles sont victimes, font recours à la mendicité en cas de rejet pour solliciter la charité publique dans la rue. Ceci est l'interrogation de Sakubu: « *La mendicité a été depuis longtemps considérée comme un phénomène marginal qui concerne les seuls nécessiteux qui sont supposées incapables de pourvoir de pourvoir à leurs besoins et qui ne peuvent pas par conséquent, contribuer au développement de la société. C'est d'ailleurs ce qui explique l'absence de la littérature détaillée sur la mendicité car c'est une pratique supposée sans valeur dans la société dans laquelle on attache peu d'importance, peu de temps pour ce qui est du développement social du moins les exclus et les invisibles. Elle concerne les vieux très pauvres et les handicapées qui sont supposées invalides. Le terme même invalide ne signifie-t-il pas le rejet de la personne supposée*? » (Sakubu, 2017, p.37). Ainsi, la mendicité comme stratégie de survie des personnes handicapées, n'est pas une stratégie parmi d'autres mais une seule et unique stratégie à la disposition de cette catégorie des personnes. Ceci est expliqué par Fassin: « *La contribution économique du sujet infirme qu'il s'agisse d'un enfant ou d'un adulte-au budget du ménage est souvent loin d'être négligeable. Dans la plupart des cas, la mendicité est sa principale source de revenus: pour quinze des vingt-deux sujets interrogés, elle constituait leur unique activité.*» (Fassin, 1991, p.268). Cette mendicité comme unique stratégie de survie des personnes handicapées est aussi expliqué par Nzeyimana qu´à la suite de l'incapacité de la personne handicapée à son autonomie, une fois il n'y a pas une personne valide pour l´aider¸ elle va rechercher de l'assistance publique pour sa survie: *« Le handicapé est un être vulnérable, sensible aux problèmes et aux malheurs qui le frappent. Il connaît les problèmes d'adaptation quand on le compare au valide. C'est pourquoi il demande d'être aidé pour assurer ses besoins vitaux. En outre le handicapé a besoin des personnes valides pour l'aider et si les conditions de vie de vie deviennent insupportables, il se résout d'aller mendier pour survivre*.» (Nzeyimana, 2009, p.21)

Conclusion partielle

Dans ce chapitre, il s'agissait de parler de l'état de l'art ou de courants de pensée relatifs à la personne handicapée. En effet, le sujet sur la personne handicapée a été traité au Burundi, en Afrique et dans le monde entier. Dans bon nombre de la littérature consultée sur ce sujet, cette catégorie des personnes est décrite comme étant une personne dépendante, une personne désespérée, une personne exclue, une personne inapte, une personne pauvre, une personne auto-isolée et auto-déconsidérée, une personne victime, une personne avec une difficile possibilité de mariage, une personne inaccessible, une personne mendiante. Dans cet état de l'art, nous pouvons retenir que la personne handicapée est une catégorie des personnes pauvre et précaire. Cette dernière a une place sociale inferieure. C'est une personne délaissée sans personne à qui elle peut s'appuyer et avec la mendicité comme unique stratégie pour sa survie.

II^{ème} PARTIE: PRESENTATION, ANALYSE ET INTERPRETATION DES RESULTATS

CHAPITRE IV: LES TRAJECTOIRES MOTIVANT LES PERSONNES HANDICAPÉES À L'INSERTION DANS LES PETITS MÉTIERS ET LES PETITS COMMERCES AU CENTRE-VILLE DE BUJUMBURA

Introduction

Dans ce chapitre, il s'agit de présenter, analyser et interpréter les résultats de recherche sur les trajectoires motivant nos enquêtés à l'insertion dans les petits métiers et les petits commerces.

IV.1. L'Acceptation de l'incapacité

Selon les résultats de notre recherche, parmi les trajectoires motivant l'insertion de nos enquêtés dans les petits métiers et les petits commerces, l'acceptation de l'incapacité. Par acceptation de l'incapacité chez la personne handicapée, nous pouvons comprendre son intériorisation de l'incapacité. En effet, les personnes handicapées en général et les personnes handicapées physiques (paralysées et les amputées de jambes) en particulier étant considérées par leurs familles et par l'entourage comme des personnes incapables de se prendre en charge, elles finissent par intérioriser cette incapacité en n'ayant pas recours à une activité génératrice de revenus pour ne vivre que de la mendicité. C'est la trajectoire qui a motivée l'insertion d'Ezéchiel, âgé 48 ans, résidant à Bwiza en Mairie de Bujumbura, sans niveau d'étude, originaire de Mwaro, un amputé de deux jambes se déplaçant à l'aide d'un vélo tricycle suite à un handicap acquis par accident de circulation routière à 24 ans. Il est marié mais ne possédant pas d'enfants, pratique la cordonnerie et faisant aussi le commerce des produits diversifiés il y a 7 ans. Il donne la trajectoire qui a motivée son insertion: « *Je ne me sentais pas capable. Après avoir vu que je suis capable, j'ai coupé court avec la vie de dépendance et de la mendicité qui sont des acceptations de mon incapacité.* ». En effet, toutes les personnes handicapées ne se considèrent pas comme des personnes incapables pour vivre de la dépendance et de la mendicité. Certaines personnes porteuses de handicap font le choix de développer des petits métiers ou de petits commerces après s'être longtemps considérées elles-mêmes comme des personnes «incapables». Cette façon d'affronter l'adversité est vu au grand public comme le montre l'article Iwacu du 21 janvier 2020: « *Cependant, certaines personnes courageuses vivant avec handicap refusent de vivre dans la précarité se contentant de la mendicité. Elles créent leurs propres activités génératrices de revenus malgré leur vulnérabilité en s'adonnant au petit commerce.*». Ainsi, les petits métiers et les petits commerces constituent des voies par lesquelles les personnes optimistes de la catégorie des groupes précaires recherchent la survie comme l'a constaté Sinzinkayo (2017) que les femmes

remises de la fistule obstétricale dans leurs perspectives visant une meilleure réintégration socio-familiale, elles ont un discours positif à propos de leur avenir et souhaiteraient réaliser des projets de petits métiers. Ceci est aussi vrai pour nos enquêtés en particulier Ezéchiel qui, après avoir été optimiste, s'est inséré dans le métier de cordonnerie et le commerce de produits diversifiés.

IV.2. Une expérience vécue comme honteuse de la mendicité

Selon les résultats de notre recherche, parmi les trajectoires motivant l'insertion de nos enquêtés dans les petits métiers et les petits commerces, il y a l'expérience vécue comme honteuse de la mendicité pour celles qui, au départ, ont vécu comme mal la mendicité avant leur insertion. Par expérience vécue comme malheureuse de la mendicité, nous entendons une expérience de la mendicité dont celui qui l'a vécue veut qu'elle ne se reproduise plus. C'est la trajectoire qui a motivé l'insertion d'Innocent, âgé de 43ans, résidant à Buterere en Mairie de Bujumbura. Il est originaire de Kayanza et est venu vivre chez son oncle à Bujumbura depuis son enfance avant d'être amputé de deux jambes suite un accident de circulation routière à l'âge de 30 ans pour se déplacer à l'aide d'un vélo tricycle. Il est marié et est père de deux enfants. Il a de plus vécu de la mendicité avant de couper court avec elle pour apprendre à pratiquer la cordonnerie il y a 8 ans. Il explique la trajectoire qui a motivé cette désertion de la mendicité et son insertion dans le métier de cordonnerie: « *Mendier n'est pas une chose facile et c'est dangereux dans beaucoup des cas, on est souvent insulté et ce n'est pas facile de tendre toujours les mains aux gens qui ne les veulent pas. Parfois ça fait honte au mendiant lui-même bien qu'il a raison de le faire avec son handicap. S'il y a des gens qui ne trouvaient pas de la honte dans la pratique de la mendicité, ce n'était pas le cas pour moi. J'ai décidé de couper court avec cette activité.*». En effet, l'expérience vécue comme malheureuse de la mendicité est l'une des trajectoires motivant nos enquêtés à l'insertion dans les petits métiers et les petits commerces. C'est la trajectoire qui, en particulier, a motivé Innocent qui, après avoir vécu comme honteux la mendicité, a choisi de s'insérer dans le métier de cordonnerie.

IV.3. L'expérience vécue comme malheureuse de la dépendance totale

Avec les résultats de recherche, nos enquêtés présentent comme trajectoire motivant l'insertion dans les petits métiers et les petits commerces, l'expérience vécue comme honteuse de la dépendance totale. Par expérience vécue comme malheureuse de la dépendance totale, nous entendons une expérience de la dépendance totale dont celui qui l'a vécue, veut qu'elle ne se reproduise plus.

C'est la trajectoire qui a motivé l'insertion d'Innocent: « *Dépendre d'une autre personne c'est accepter ce qu'on te donne. On n'est pas libre de choisir et ça ne va pas toujours avec ses ambitions. Celui à qui on demande de l'aide peut refuser ou retarder de te l'accorder. La personne dont je dépendais, satisfaisait mes besoins après les siens. J'ai vu que je suis le seul à voir mes propres besoins et les satisfaire en premier avant que les autres ne les voient et les satisfassent pour moi.*». En effet, la satisfaction des besoins explique l'insertion dans les petits métiers et des petits commerces comme le montre Touré : *«Que le Capital se montre incapable et non ambitieux de faire face à tous les vrais besoins, petits ou grands, rentables ou non. Voici la chance et l'une des raisons de la prolifération des petits métiers*. » (Touré, 1985, p.70). Ceci est aussi vrai pour nos enquêtés en particulier Innocent qui, après avoir constaté les limites de la dépendance totale dans la satisfaction de ses besoins, s'est inséré dans le métier de cordonnerie.

IV.4. Un bas niveau d'étude

Selon les résultats de recherche, nos enquêtés présentent comme trajectoires motivant leur insertion dans les petits métiers et les petits commerces, un bas niveau d'étude. Par bas niveau d'étude, nous entendons un niveau d'étude inférieure à celui du primaire. C'est la trajectoire qui a motivé l'insertion d'Elie, âgé de 37ans, résidant à Bwiza en Mairie de Bujumbura. Il est originaire de Ngozi et a été amputé d'une jambe à la suite d'un accident de circulation routière à l'âge de 18 ans pour marcher avec les béquilles. C'est un célibataire qui fait le commerce des produits diversifiés il y a 5 ans. Il explique la trajectoire qui a motivé son insertion:« *J'ai pas eu l'occasion d'étudier. Mes parents dans leur pauvreté n'ont pas supporté ma scolarisation c'est pourquoi je suis ici en train de faire du commerce. Je fais le choix du métier qui me convient avec mon absence de niveau scolaire. Je ne pouvais pas prétendre au travail de bureau sans avoir fait des longues études.*». En effet, le niveau d'étude inférieur à celui du primaire est l'un des facteurs expliquant l'insertion dans les petits métiers et les petits commerces où un bon nombre de ceux qui les pratiquent n'a pas un niveau d'étude supérieur à celui du primaire comme dit Mayer : *« La majorité d'entre eux surtout dans le commerce surtout dans le commerce alimentaire n'ont pas dépassée le niveau du certificat d'étude primaire*.» (Mayer, 1985, p.37). Ceci est aussi vrai pour nos enquêtés qui n'ont pas de niveau d'étude en particulier Elie qui présente cette trajectoire comme étant à la base de son insertion dans le commerce de produits diversifiés.

IV.5. La pauvreté familiale

Une des trajectoires motivant nos enquêtés à l'insertion dans leurs métiers et leurs commerces est la pauvreté familiale. C'est la trajectoire qui a motivé l'insertion de Jean, âgé de 45ans, résidant à Kamenge en Mairie de Bujumbura. Il est originaire de Kayanza et a eu un handicap suite à la maladie accidentelle qui est à la base de sa paralysie à l'âge de 16 ans pour se déplacer à l'aide d'un vélo tricycle. Il est marié et possède deux enfants. Il pratique le métier de cordonnerie il y a 5 ans. Il donne la trajectoire qui a motivé son insertion: « *Ma famille était incapable de subvenir aux besoins familiaux. Je me suis inséré dans ce métier pour contribuer à la vie de la famille.*». En effet, la recherche de la survie familiale est l'une des facteurs expliquant l'insertion dans les petits métiers et les petits commerces comme l'a constaté Irakiza (2020) que les femmes vendeuses s'investissent dans cette activité pour la survie familiale. Ceci est aussi vrai pour nos enquêtés en particulier Jean qui a été motivé par la subvention de sa famille en état de pauvreté dans son insertion dans le métier de cordonnerie.

IV.6. La Charge familiale

Dans les trajectoires qui motivent nos enquêtés à l'insertion dans leurs métiers et leurs commerces, figure la charge familiale. C'est la trajectoire qui a motivé l'insertion d'Elie dans son commerce des produits diversifiés: «*Avant j'étais un lourd fardeau pour ma famille. C'est pour satisfaire certains de mes besoins et diminuer la charge à ma famille que je me suis lancé dans ce commerce.*». En effet, dans leur choix de s'insérer dans les petits métiers et les petits commerces pour nos enquêtés, il y a la volonté soulager la charge à leurs familles. Avec leurs activités, elles ne sont plus à la charge de leurs familles. Pour ces personnes qui dépendaient totalement de leurs familles, elles disent que leur insertion dans leurs activités a été motivée par le goût de soulager la charge à leur famille et pouvoir répondre elles-mêmes à certains voire à tous leurs besoins. Ainsi, dans la ville de Bujumbura, le revenu d'un individu reste insuffisant pour faire vivre tous les membres de la famille, raison pour laquelle les membres de la famille travaillent en complémentarité pour répondre à leurs besoins comme l'explique Nsengiyumva: « *La vie en ville se construit dans un climat d'incertitude : pour pouvoir joindre les deux bouts, certaines familles doivent réaliser beaucoup de manœuvres et tous les moyens sont bons pour avoir des moyens de subsistance dans un univers d'insécurité économique. Généralement, dans la tradition burundaise, l'homme est le premier pilier de la famille et par conséquent il est le ga-*

rant de la survie de cette dernière. Mais dans une situation d'insuffisance, la femme essaye d'épauler son mari et d'apporter sa part qui constitue parfois la totalité des revenus familiaux.» (Nsengiyumva, 2010, p.83). Ceci est aussi vrai pour nos enquêtés en particulier Elie qui, après avoir été une charge pour sa famille, s'est inséré dans le commerce de produits diversifiés pour contribuer à la vie de sa famille.

IV.7. La déconsidération sociale

Selon les résultats de recherche, nos enquêtés présentent comme trajectoire motivant leur insertion dans leurs métiers et leurs commerces, la déconsidération sociale. C'est la trajectoire qui a motivé l'insertion d'Ezéchiel: « *Au départ avant mon commerce, on me traitait comme un incapable et une charge maintenant que je suis devenu capable et autonome. C'est pour ma valorisation et les fruits sont là car des étiquettes négatives à mon endroit tendent vers leurs fin.*» En effet, la volonté de s'affirmer et de faire preuve de certaines compétences est une condition de réussite de l'inclusion des personnes handicapées comme la constate (Tolikoa, 2022, p.156). Ceci est aussi vrai pour nos enquêtés en particulier Innocent qui, après avoir vécu une déconsidération sociale, s'est inséré dans le métier de cordonnerie pour changer l'image négative qu'il avait de la part de son entourage.

IV.8. L'isolement

Selon les résultats de recherche, nos enquêtés avancent comme trajectoire motivant leur insertion dans les petits métiers et les petits commerces, l'isolement. C'est la trajectoire qui a motivé l'insertion d'Innocent: « *Je restais seul à la maison sans rien faire C'est une vie qui ne me plaisais pas. J'ai opté d'apprendre ce métier pour vaincre l'isolement dans lequel je vivais. Avec mon métier, des liens avec mes clients se multiplient jour après jour. Quand on a donné un bon service à un client, il ne peut pas t'oublier et la relation devient permanente entre nous et ce client qui a été satisfait du service que nous lui avons rendu*.». Cet isolement comme trajectoires motivant l'insertion de nos enquêtés dans leurs métiers et leurs commerces. C'est la trajectoire qui a motivée l'insertion d'Aaron, âgé de 37ans, sans niveau d'étude, résidant à Kamenge, originaire Muramvya, un paralysé se déplaçant à l'aide d'un vélo tricycle suite à un handicap acquis par accident de circulation routière à 21 ans. Il est marié mais ne possédant pas d'enfants. Il pratique la cordonnerie et fait le commerce des produits diversifiés il y a 6 ans. Il donne la trajectoire qui a motivé son insertion: « *Dans l'expérience que j'ai vécu, j'ai compris que les relations s'entretiennent par le matériel. Pour entretenir les relations avec ses amies et ses voisins dans un monde de solidarité, il faut du*

matériel pour donner et avoir un contre-don. Mes relations n'étaient pas entretenues sans source de revenus raison pour laquelle j'ai opté de me lancer dans ce métier et le revenus que je gagne me permet d'intervenir matériellement dans les cérémonies ou mauvaises circonstances de mes amies ou des voisins afin que ces derniers puissent intervenir aux miennes.». En effet, le handicap est une restriction à la reconnaissance sociale des personnes en cette situation, une reconnaissance qui se reconstruit par l'insertion dans le travail rémunéré pour ces personnes en situation de handicap. Ceci est expliqué par Denis : «*De plus, alors qu'il existe un consensus que le fait d'avoir le handicap comme une restriction à la participation à la vie de la société, l'emploi rémunéré constitue le lien social et donc une certaine reconnaissance de la société, mais certainement pas un obstacle.*» (Denis, 2004, p.563). Ceci est aussi vrai pour Innocent et Aaron qui ont voulu vaincre l'isolement en s'insérant respectivement dans la cordonnerie et la cordonnerie-commerce des produits diversifient. Ensuite, le désœuvrement ou le chômage est l'un des facteurs affaiblissant les relations sociales comme l'a constaté Ndayishimiye (2017) que les ex-travailleurs en chômage éprouvent de difficultés dans leur intégration socio-économique en se trouvant dans l'incapacité de répondre favorablement aux besoins de sa famille et d'avoir des moyens lui permettant de continuer à interagir avec son entourage comme auparavant, ce qui réduit leurs relations familiales et sociales. Ceci est aussi vrai pour nos enquêtés qui ont vécu l'isolement dans le monde où le matériel est d'une grande importance dans les relations sociales et qui se sont insérés dans leurs activités afin d'avoir des moyens matériels pour la solidification ou l'entretien de leurs liens sociaux.



Photo 1 : Lazare étalant ses produits près d'un Parking (Photo prise par nous-même)

Conclusion partielle

Dans ce chapitre, il s'agissait de présenter, analyser et interpréter les résultats de recherche sur les trajectoires motivant nos enquêtés à l'insertion dans les petits métiers et les petits commerces. Nous avons constaté nos enquêtés vivaient dans l'acceptation de leur incapacité et elles se sont insérés dans leurs commerces et leurs commerces après être optimiste, d'autres étaient mendiantes et ont vécu comme honteux la mendicité avant de s' insérer dans leurs métiers et leurs commerces , d'autres vivaient une dépendance totale et ont vécu comme mal cette dépendance, d'autres sont des sans niveau d'étude pour ne pas espérer du travail de bureau ou salarié pour s' insérer dans leurs métiers, d'autres ont vécu la pauvreté dans leurs familles, d'autres ont vécu la charge familiale et ont voulu contribuer la vie de la famille qu'être une charge pour elle, d'autres ont vécu la déconsidérations sociale et ont voulu se donner la place dans la famille et dans l'entourage en s' insérant dans les petits métiers et les petits commerces, d'autres enquêtés ont vécu l'isolement en s' insérant dans leur activités pour leur insertion sociale. Nous constatons que nos enquêtés dans leurs choix de s'insérer dans les petits métiers et les petits commerces, ils ont été motivés en général par des situations de pauvreté et de précarité. En effet, les situations de pauvreté et de précarité économique ou sociale sont à la base de l'insertion de nos enquêtés dans leurs activités de débrouillardise pour faire face à ces situations.

CHAPITRE V: LES DIFFICULTES RENCONTRÉES PAR LES PERSONNES HANDICAPEES EN EXERCICE DES PETITS MÉTIERS ET DES PETITS COMMERCES AU CENTRE VILLE DE BUJUMBURA

Introduction

Dans ce chapitre, il s'agit de présenter, analyser et interpréter les résultats de recherche sur les difficultés rencontrées par nos enquêtés en exercice des petits métiers et des petits commerces au centre-ville de Bujumbura

V.1. Le manque de capital

Nos enquêtés présentent comme difficulté rencontrée dans leurs métiers et leurs commerces, le manque de capital en suffisance pour vendre différentes catégories de marchandises. C'est une difficulté qui les conduit à ne pas gagner en suffisance. C'est la difficulté à la quelle fait face Lazare, âgé de 35ans, résidant à Kamenge en Mairie de Bujumbura. Il est célibataire, sans niveau d'étude, originaire de Kayanza. Il a été amputé d'une jambe à la suite d'un handicap acquis par accident de circulation routière à l'âge de 12 ans pour marcher avec les béquilles. Il est célibataire et faisant le commerce des produits diversifiés il y a 2 ans. Il explique la difficulté qu'il rencontre: «*Mon capital est très petit pour gagner en suffisance.*». En effet, Ceux qui pratiquent les petits métiers et les petits commerces font face à la difficulté de manque de capital comme l'a constaté Ndayishimiye (2017) que parmi les voies envisagées par un ex-travailleur au chômage pour pouvoir continuer à survivre et à prendre en charge sa famille, il y a le petit commerce, mais font face au manque de moyens financiers. Ceci est aussi vrai pour nos enquêtés en particulier Lazare qui fait face à la difficulté de manque de capital suffisant dans son commerce de produits diversifiés.

V.2. Le manque de matériel

Une autre difficulté rencontrée par nos enquêtés en exercice des petits métiers et petits commerces est le manque de matériel en quantité suffisante. C'est la difficulté à la quelle face Aaron: « *Mes matériels sont insuffisants pour offrir tout service en rapport avec mon métier de cordonnerie.*». En effet, le manque de matériel en suffisante constitue une limite pour nos enquêtés en exercice des petits métiers au centre-ville de Bujumbura. Pour ces derniers, il y a des services qu'elles ne peuvent pas rendre suite au manque de certains matériels. C'est la difficulté que rencontre Aaron dans son métier de cordonnerie.

A part la difficulté de manque de matériel en suffisance comme difficulté rencontrée par nos enquêtés dans leurs métiers et leurs commerces, il y a aussi le manque de matériel de qualité, une difficulté qui les limitent à offrir des services rapidement. C'est l'une des difficultés qui les conduisent à travailler à perte. C'est la difficulté à la quelle fait face Jackson dans son métier de cordonnerie: «*Je manque de matériel pour que les services soient rapides car il y a des cas où les clients viennent en grand nombre sans matériel pour leur offrir des services à temps. Le client veut être servi à temps et ne veut pas attendre plus de dix minutes. C'est pour cette raison que sans matériel pour rendre rapide les services, on gagne peu car il y a des moments où les clients viennent en grand nombre et d'autres où ils se coupent si on n'a pas de matériel de qualité pour accueillir le maximum d'entre eux durant le temps où ils sont nombreux, on gagne peu.*»

V.3. Les difficultés liées à la situation de handicap

Parmi les difficultés liées à la situation de handicap que rencontrent nos enquêtés dans l'exercice de leurs métiers et leurs commerces, il y a la difficulté de déplacement et celle d'être victime d'étiquetage négatif sur le lieu de travail.

V.3.1. Le déplacement

Dans l'exercice de leurs métiers et leurs commerces, certains de nos enquêtés rencontrent des difficultés liées à la situation de handicap. Parmi ces difficultés, il y a la difficulté de se déplacer de leurs résidences au lieu de travail où ils exercent leurs métiers et leurs commerces. Innocent explique : « *La grande difficulté pour moi c'est le déplacement. Ce n'est pas facile d'arriver ici étant donné que je n'ai pas mon propre vélo et se déplacer par moyens de transports en commun est pour nous un grand problème. Des fois, on refuse pour nous d'entrer dans les bus ou s'ils acceptent, nous payons plus que d'autres personnes non porteuse de handicap*.». En effet, les personnes handicapées en général, les amputées de jambes ou les paralysées en particulier éprouvent la difficulté de déplacement avec des infrastructures et moyens de transport non adaptés à leur handicap comme le montre l'article Burundi Eco du 2 Mars 2021: « *De plus, elles sont confrontées à beaucoup de difficultés au niveau de leur mobilité. Les parkings et les bus disponibles aujourd'hui ne leur facilitent pas le déplacement.*». Ceci est aussi vrai pour nos enquêtés en particulier Innocent qui fait face à la difficulté de déplacement dans son métier de cordonnerie.

V.3.2. L'étiquetage négatif sur le lieu de travail

Une autre difficulté liée à la situation de handicap que rencontrent nos enquêtés en exercice de leurs métiers et leur commerce, est celle d'être victime des insultes ou étiquetages négatifs de la part de leurs coéquipiers ou certains de leurs clients. Ezéchiel explique: «*Un de ses clients peut m'étiqueter négativement. C'est ancré dans notre culture et ça prendra un long temps pour quitter la mentalité des burundais. Un de ses clients ou ton camarade pour nous qui travaillent avec les personnes non porteuses de handicap peut t'insulter contre son handicap mais ce ne sont que des cas rares*.». En effet, les gens dans leurs activités de débrouillardise éprouvent les difficultés d'exclusion ou de stigmatisation comme l'a constaté Irakiza(2020) que les femmes vendeuses sont confrontées à des cas de stigmatisation et de jugements dégradants. Ceci est aussi vrai pour nos enquêtés en particulier Ezéchiel qui, dans son métier de cordonnerie et son commerce de produits diversifiés, éprouve la difficulté de l'étiquetage négatif.

V.4. La police qui perturbe les activités

Dans les difficultés auxquelles font face nos enquêtés en exercice de leur métiers et leurs commerces au centre-ville de Bujumbura, il y a la déstabilisation de leurs activités par la police. Un enquêté qui a requis l'anonymat nous explique:« *La police peut venir déstabiliser nos activités. Il arrive que la police confisque nos marchandises. Ce n'est pas permis d'étaler des marchandises ici ou de faire n'importe quelle activité mais nous le faisons. Tous ceux qui font du commerce ou autres activités ici tout près du marché travaillent illégalement. Des camions policiers peuvent nous surprendre pour nous attraper ou confisquer nos marchandises mais c'est très rare. Il y a certains policiers qui nous tolèrent nous autres présentant des handicaps mais ce n'est pas tous. Des fois, on nous dit de rentrer pour retourner après. Pour les autres, la police ne tolère pas. Beaucoup travaillent dans la vigilance pour détaler leurs marchandises une fois la police les surprend. Ces derniers sont les femmes étalant les fruits, les habits et les commerçants ambulants. Eux, ils peuvent courir une fois la police les surprend*.». En effet, la police pour faire respecter l'ordre des autorités administratives (les autorités municipales), est à la répression des petits métiers et petits commerces considérés comme étant informels comme le montre Meissonier: « *Les agents de la municipalité en charge de la répression du commerce informel sont craints. Leur rencontre constitue un risque majeur.*» (Meissonier, 2006, p.143). Ceci est aussi vrai pour nos enquêtés

en particulier cet enquêté qui n'a pas voulu qu'on dit son nom et qui éprouve la difficulté de la police qui perturbe ses activités.

V.5. L'instabilité des revenus

L'instabilité des revenus est l'une des difficultés rencontrées par nos enquêtés en exercice de leurs métiers et leurs commerces. C'est la difficulté rencontrée par Ezéchiel dans son métier de cordonnerie et son commerce de produits diversifiés: « *Le revenu n'est pas stable. On peut gagner beaucoup aujourd'hui et l'autre jour gagner peu*.»

Conclusion partielle

Dans ce chapitre, il s'agissait de voir les difficultés rencontrées par nos enquêtées en exercice de leurs métiers et leurs commerces. Dans ces difficultés, il y a la difficulté liée au manque de capital pour celles qui exercent des petits commerces, une difficulté les conduisant à ne pas gagner en suffisance, il y a la difficulté de manque de matériel les limitant dans les services à offrir et dans les gains ou revenu à avoir, il y a les difficultés liées à leur situation de handicap comme le déplacement du lieu de résidence au lieu de travail et la difficulté d'être victime d'étiquetage négatif sur le lieu de travail, il y a la difficulté de la police qui perturbe les activités et enfin il y a la difficulté de l'instabilité des revenus. Nous constatons que nos enquêtés en exercice de leurs métiers et leurs commerces éprouvent différentes difficultés. Beaucoup d'entre ces difficultés sont liées à leur situation financière, à leur environnement de travail tandis que d'autres sont liées à leur situation de handicap.

CHAPITRE VI : LES STRATEGIES DE SURVIE DES PERSONNES HANDICAPEES EXERCICE DES PETITS METIERS ET PETITS COMMERCES AU CENTRE-VILLE DE BUJUMBURA

Introduction

Dans ce chapitre, il s'agit de présenter, analyser et interpréter les stratégies utilisées par des personnes handicapées physiques (paralysées et amputées de jambes) en débrouillardise dans les petits métiers et les petits commerces au centre-ville de Bujumbura pour contourner les contraintes ou difficultés rencontrées et s'assurer de leur survie.

VI.1. Savoir se positionner à des lieux de grande affluence

Avec les résultats de recherche, l'une des stratégies pour faire face aux difficultés rencontrées par nos enquêtés en exercice des petits métiers et des petits commerces, est celle de savoir se positionner a des lieux de grande affluence. C'est la stratégie de Désiré, âgé de 60 ans, résidant à Musaga en Mairie de Bujumbura. Il est originaire de Mwaro et la guerre a fait qu'il soit paralysé à l'âge de 25 ans. Il est marié et est père d'un enfant. Il est sans un sans niveau d'étude et fait le commerce des produits diversifiés il y a 9ans. Il explique: « *Ici où passent beaucoup des gens, je suis rassuré de ne pas rentrer les poches vides. Que le revenu soit insuffisant, je ne peux pas manquer le repas du jour.*». En effet, pour avoir beaucoup des clients et faire face à l'instabilité des revenus, nos enquêtés dans l'exercice des petits métiers et des petits commerces savent bien étaler leurs marchandises et leurs services dans des lieux de grande affluence où passent beaucoup des gens afin d'avoir le maximum des gains. Bien que le centre-ville de Bujumbura soit le lieu de rencontre de beaucoup de gens à la recherche des différents services en provenance de toute la capitale et de tout le pays, il y a des lieux de grande circulation plus que d'autres. Ce sont ces lieux qui sont préférés comme lieux d'exercice des petits métiers et petits commerces par nos enquêtés pour avoir le maximum des gains. Ainsi, il y a un rapport entre les activités de débrouillardise et le contact avec beaucoup des personnes où ce contact conditionne la réussite comme le dit Gagné: « *Néanmoins, nous avons tout de même eu droit à une panoplie de récits de débrouillardise. Il y a, bien sûr, la mendicité. Il s'agit de se poster là où beaucoup de gens circulent et préférablement un jour de paye, après les heures de travail.*» (Gagné, 1996, p.69). C'est aussi la stratégie de Désiré dans son commerce de produits diversifiés.

VI.2. L'insertion dans les associations locales à caractère socio-économique

Pour avoir du capital, nos enquêtés sont membres des associations locales à caractère socio-économique afin d'accéder aux crédits à intérêts très réduits. Des associations locales à caractère socio-économique dont ils sont membres permettent de faire face à la difficulté de manque de capital. Pour eux, bien que les crédits trouvés dans ces associations locales à caractère socio-économiques soient insuffisants, ils leur permettent de financer leurs métiers et leurs commerces par accès aux crédits après épargne. C'est la stratégie d'Aaron dans son commerce des produits diversifiés et son métier de cordonnerie: « *J'appartiens à l'association locale où les membres se réunissent tous les samedis. Dans cet association, on cotise pour être membre et pour avoir accès aux crédits.*»

VI.3. Alliance stratégique avec certains agents de la police

Pour faire face à la difficulté de la police qui perturbe l'exercice de leur métiers et de leurs commerces dans les milieux interdits par l'autorité municipale, nos enquêtés dans l'exercice de leurs métiers et de leurs commerces ont recours aux relations avec certaines agents de la police afin qu'ils puissent se sentir en sécurité dans leur travail. Avec des liens noués avec certains agents de la police, ils sont assurés de la libération de leurs marchandises et de leurs matériels une fois ces marchandises et matériels sont confisqués. Cette stratégie est, pour eux, efficace car ils ne sont pas à mesure de courir en cas du contrôle policier sur le lieu comme le font les autres débrouillards. Explique un enquêté qui n'a pas voulu qu'on dit son nom: «*Il faut être connu par la police ou se faire connaître pour ne pas être surprise en train de faire une activité dans des espaces prohibées si non on risque de perdre ses marchandises ou perdre ses matériels*.». En effet, nos enquêtés dans l'exercice de leurs métiers dans des places interdites de toute activité par l'autorité municipale, ils font de certains policiers des complices. Une des observations faites sur le lieu est qu'un camion policier est venu et a pris un des débrouillards sur le lieu avec ses marchandises et les autres ont déserté vite l'endroit. Un de nos enquêtés qui était sur le lieu a aussi été victime car les policiers l'ont mis dans leur camion avec ses marchandises et ses matériels mais après deux jours, il est revenu sur le même lieu avec les mêmes marchandises et les mêmes matériels. Ces observations rejoignent Nsengiyumva qui nous dit que les enfants de la rue dans leurs stratégies de survie, s'allient avec certains policiers : « *La corruption permet également de réussir le coup. Parfois, quand quelqu'un vole et qu'on l'emprisonne, ce n'est pas grave. Il suffit d'accepter*

de partager avec l'OPJ (Officier de Police Judiciaire) pour recouvrer la liberté.» (Nsengiyumva, 2010, p.177).

VI.4. Focalisation sur les forces et les opportunités

Nos enquêtés optent de se focaliser sur les forces et les opportunités. Avec cette stratégie, ils parviennent à faire face aux difficultés liées à leur handicap comme les étiquettes négatives en optant de ne pas les valoriser ces étiquettes. C'est la stratégie d'Ezéchiel qui, dans son métier de cordonnerie et dans son métier de produits diversifiés, éprouve la difficulté d'étiquettes négatives sur le lieu de travail: « *Que je sois dénigré ou pas pourvue que je ne rentre pas la poche vide. Ecouter ou donner place aux étiquettes négatives n'est pas mon affaire ou une raison qui m'amène au travail. Je n'ai pas du temps à écouter ces discours. Je me concentre sur mon métier.*»

VI.5. La location du matériel

Une stratégie utilisée par nos enquêtés en exercice de leurs métiers et leurs commerces pour faire face au manque de matériel est la location de ces matériels aux gens qui en possèdent. C'est la stratégie d'Aaron: « *Il faut s'informer sur les gens qui en possèdent afin de pouvoir les* louer.». Ainsi, en louant de matériels, elles acceptent le risque de perdre une partie de leur revenu pour la partager avec les propriétaires de ces matériels. Jackson explique: «*Le revenu est relatif aux matériels et si on n'a pas de moyens pour les acheter, on les loue pour donner une partie du revenu à leurs propriétaires.*». Dans ces matériels loués, figurent les vélos tricycles. En effet, certains préfèrent louer des vélos tricycles pour arriver au lieu de travail à temps. Ils sont obligés de louer les vélos tricycles pour pouvoir se présenter au travail à temps et à bas prix. Désiré explique: « *Pour se déplacer et se présenter à temps, il faut pouvoir louer du vélo tricycle si on n'en a pas pour éviter le risque d'arriver tard et au prix élevé.*» En effet, la location des vélos tricycle est une stratégie de nos enquêtés pour faire face à la difficulté de déplacement dans leur activité. C'est en particulier la stratégie de Désiré qui, dans son commerce des produits diversifiés, fait face à la difficulté de déplacement de son de lieu de résidence au lieu de travail.

Louer du matériel est une stratégie de nos enquêtés pour faire face à la difficulté de manque de matériels. C'est la stratégie de Jackson et d'Aaron dans leur métier de cordonnerie.

VI.6. Le système de tontine

Selon nos enquêtés, le système de tontine constitue, outre l'insertion dans les associations locales à caractère socio-économique, une source de financement de leurs activités. C'est la stratégie de Lazare: « *Il faut appartenir au système de tontines où il faut cotiser en sachant qu'un jour, votre tour arrivera pour accéder au crédit.*». En effet, le système de la tontine est une alternative au problème d'accès aux crédits pour ceux qui pratiquent les petits métiers et les petits commerces comme le montre Mengho: « *Il arrive que certaines personnes constituent une petite épargne par le système de la tontine*(…).» (Mengho, 1998, p.92). Ceci est aussi vrai pour nos enquêtés en particulier Lazare qui, pour financer son commerce des produits diversifiés, avec les membres du système de la tontine auquel il appartient, cotisent dans la caisse commune un montant à redonner aux membres de cette caisse à tour de rôle.

VI. 7. L'usage des microphones ou des lances-voix aux enregistrements déroulant les services rendus

Comme nous l'avons observé, parmi les stratégies utilisées par nos enquêtés pour attirer la clientèle, il y a les lances-voix pour que les passants soient aux courant des services rendus et s'arrêtent. Par l'usage des microphones ou des lance-voix déroulant les services rendus, nos enquêtés parviennent à attirer la clientèle sans dépenser trop d'énergie en parlant des activités et services rendus au public qui passe. Ces observations rejoignent N'Bessa qui nous parle d'une nécessité d'attrait de la clientèle dans les petits métiers et les petits commerces : « *Sur le plan économique, le commerce de repas de rue est très rentable et favorise l'évolution rapide surtout lorsqu'ils sont expérimentées et savent attirer la clientèle.*» (N'Bessa, 1995, p.554). En effet, bien que le centre-ville de Bujumbura soit le lieu de grande affluence pour les activités de débrouillardise, beaucoup de gens passent étant préoccupés par leurs affaires. L'usage des microphones ou des lance-voix aux enregistrements déroulant les services rendus permet de faire tourner les regards de ces passagers en distraction ou à la hâte pour leurs affaires afin que ces derniers puissent tourner leurs regards aux services rendus ou aux activités réalisées.

Dans les lieux de concurrence pour la survie, cette stratégie permet à certains de nos enquêtés qui possèdent ces lances-voix à gagner beaucoup plus que celles qui n'en possèdent pas.



Photo 2 : Désire en attente des clients sous un parapluie (Photo prise par nous-même)

Conclusion partielle

Dans ce chapitre, il était question de présenter, analyser et interpréter les résultats de recherche sur les stratégies de survie de nos enquêtés face aux difficultés rencontrées dans leurs métiers et leurs commerces. Nous avons constaté que nos enquêtés mobilisent différentes stratégies pour faire face aux difficultés rencontrées dans leurs métiers et dans leurs commerces. Dans ces stratégies, il y a le positionnement à des lieux de grande affluence pour avoir le maximum des clients, il y a aussi l'insertion dans les associations locales à caractère socio-économique pour avoir des crédits et faire face au manque du capital, il y a l'alliance stratégique avec certains agents de la police pour travailler en sécurité dans les lieux interdits de toute activité de débrouillardise par l'autorité municipale, il y a la stratégie de se focaliser sur les forces et les opportunités, il y a la stratégie de location des vélos tricycles pour faire face à la difficulté de déplacement, il y a la stratégie de location du matériel pour faire face à la difficulté de manque de matériel, la stratégie d'appartenance au système de la tontine pour faire face à la difficulté de manque du capital, il y a enfin la stratégie de l'usage des lances-voix déroulant les services rendus pour attirer la clientèle. Nous constatons donc que face aux multiples difficultés rencontrées dans leurs métiers et leurs commerces, nos enquêtés mobilisent plusieurs stratégies pour le bon déroulement de leurs activités. Ces dernières visent une conquête de la clientèle tandis que d'autres visent le faire faire face aux contraintes environnementales, la carence des moyens financiers et la contrainte de la situation de handicap.

Discussion des résultats avec l'approche théorique de l'interactionnisme symbolique

Avec l'approche de l'interactionnisme symbolique, nous pouvons comprendre les motivations de nos enquêtés à l'insertion dans leurs métiers et leurs commerces. En effet, nos enquêtés ont vécu la pauvreté et la précarité. C'est dans l'optique de faire face à cette situation de pauvreté et de précarité vécue qu'ils ont été motivés à l'insertion dans leurs activités. Ces observations rejoignent l'approche de l'interactionnisme symbolique pour laquelle, toute action humaine a des motifs qui l'initie comme le montre Fillieule: «*La perspective interactionniste offre une distinction utile entre les motifs et les motivations, entendues comme les conditions initiales de l'action.» (*Fillieule, 2001, p.204). Cette théorie rejoint donc nos observations que le motif de nos enquêtés à l'insertion dans leurs activités est la vie pauvre et précaire qu'ils ont vécue.

Ensuite, selon les interactionnistes, l'activité humaine est le produit d'une histoire. C'est par l'étude de la trajectoire ou l'histoire de l'homme qu'on peut comprendre son action comme motif à cette trajectoire ou cette histoire car l'activité humaine est le résultat de son processus biographique. Ceci est expliqué par Chapoulie: « *Chez Hugues beaucoup plus que chez les sociologues de la génération suivante, cette perspective débouche sur la reconnaissance de ce que l'on peut appeler la dimension historique des phénomènes sociaux: la division du travail, les professions ou les relations interethniques, les normes, représentations, les catégories des populations, etc., sont en effet toujours considérées par Hughes comme les produits d'une histoire dont la connaissance est une préalable à la compréhension de l'état actuel*.» (Chapoulie, 1997, p.102). Cette théorie rejoint nos résultats que l'histoire de pauvreté et de précarité qui a été vécue par nos enquêtés explique l'insertion dans leurs activités.

Selon les interactionnistes, la carrière ou la trajectoire de l'individu ne lui permet pas seulement de choisir l'action mais elle lui permet aussi d'ajuster son action pour qu'elle réponde à la situation du moment. Ceci est expliqué par Lacaze: « *Blumer reprend cette idée affirmant que la réalité est faite de situations. La signification des situations dans laquelle est immergé l'acteur social influence ses actions ultérieures*.» (Lacaze, 2013, p.43). Cette théorie rejoint nos observations que la trajectoire ou l'histoire de nos enquêtés marquée par la pauvreté et précarité les amènent à s'adapter aux exigences du milieu de travail en faisant interagir plusieurs catégories des personne dans l'optique de faire face aux difficultés rencontrées et d'ajuster les actions suivant leur situation.

En effet, nos enquêtés utilisent des stratégies en entrant en interaction avec plusieurs catégories des personnes comme les agents de la sécurité, les membres des associations locales à caractère socio-économique, les propriétaires des matériels et les membres de la tontine. Les métiers et les commerces exercés par nos enquêtés nécessitent une interdépendance de différents acteurs ci-hauts cités pour son bon déroulement. Ces multiples catégories des personnes peuvent gagner par les métiers et les commerces exercés par nos enquêtés. Ces observations rejoignent aussi la théorie de l'interactionnisme symbolique qui définit la notion d'interaction comme une interdépendance entre les actions humaines comme le montre Lhuilier: « *La notion d'interaction chez Hughes ne recouvre pas exactement celle des sociologues attachées à la tradition de l'école de Chicago: chez lui, ce terme désigne à la fois l'interaction face à face comme chez E. Goffman mais il a une portée plus générale. L'interaction ici signifie que les actions des individus constituent des réponses aux actions des autres qu'ils soient physiquement présent ou non*.» (Lhuilier, 2016, p.75). En effet, toutes ces catégories des personnes ci-haut citées se retrouvent dans une relation d'interdépendance ou de réciprocité pour le bon déroulement et le gain par les petits métiers et les petits commerces exercés par nos enquêtés au centre-ville de Bujumbura. C'est ainsi que la théorie de l'interactionnisme symbolique nous parle de l'omniprésence de l'interdépendance des hommes dans leur travail comme le montre Lhuilier: « *Fils du pasteur méthodiste, Hughes peut bien en effet convoquer Dieu pour illustrer cette notion d'interaction sociale comme une caractéristique essentielle et omniprésente du travail humain quel qu'il soit. Le travail met nécessairement en relation avec les autres: toute activité rattache chacun à l'activité des autres. La notion d'interaction, au-delà de sa réduction à toute proximité physique exprime ici le postulat de base de cette approche qui considère que les membres d'une société sont liées par des processus d'influences réciproques.*» (Lhuilier, 2016, pp.75-76)

Bref, les notions de carrières ou de trajectoires, de contexte ou de situation de l'interactionnisme symbolique nous permet de comprendre l'insertion de nos enquêtés dans leurs petits métiers et les petits commerces au centre-ville de Bujumbura et l'ajustement de leurs actions pour s'adapter aux contraintes de leurs activités par différents stratégies et par l'entrée en interaction avec les différents acteurs ou différentes catégories des personnes .

CONCLUSION GENERALE

La question centrale de recherche était structurée ainsi : « Comment vivent les personnes handicapées physiques (paralysées et amputées des jambes) en débrouillardise dans les petits métiers et les petits commerces au centre-ville de Bujumbura?». C'est une question générale avec objectif général lié à cette question qui était celui de comprendre la manière dont ces personnes vivent leurs métiers et leurs commerces. Elle a trois questions spécifiques avec un objectif spécifique pour chacune de ces trois questions.

La première question spécifique était structurée ainsi: « Quelles sont les trajectoires motivant les personnes handicapées physiques (paralysées et amputées des jambes) en débrouillardise dans les petits métiers et les petits commerces au centre-ville de Bujumbura ?». C'est une question spécifique avec objectif spécifique lié à elle qui était celui de comprendre les trajectoires motivant nos enquêtés à l'insertion dans leurs métiers et commerces A cette question, les résultats nous montrent que nos enquêtés vivaient dans l'acceptation de leur incapacité et ils se sont insérés dans leurs commerces et leurs commerces par refus de l'incapacité , d'autres étaient mendiants et ont vécu comme mal la mendicité avant de s' insérer dans leurs métiers et leurs commerces, d'autres vivaient une dépendance totale et ont vécu comme mal cette dépendance, d'autres ont un bas niveau d'étude pour ne pas espérer le travail de bureau ou salarié en s' insérant dans leurs métiers et commerces, d'autres ont vécu la pauvreté dans leurs familles, d'autres ont vécu la charge familiale et ont voulu contribuer à la vie de la famille qu'être une charge pour elle, d'autres ont vécu la déconsidérations sociale et ont voulu se donner la place dans la famille et dans l'entourage en s' insérant dans les petits métiers et les petits commerces, d'autres enquêtés ont vécu l'isolement en s' insérant dans leur activités pour leur insertion sociale tout en entretenant et en solidifiant leurs relations. La question a eu des réponses et son objectif a été atteint.

La deuxième question spécifique était structurée ainsi: «Quelles sont les difficultés rencontrées par les personnes handicapées physiques (paralysés et amputés des jambes) en débrouillardise dans les petits métiers et les petits commerces au centre-ville de Bujumbura?». L'objectif spécifique lié à cette question était celui de comprendre les difficultés auxquelles nos enquêtés font face en exercice de leur métier et leurs commerces.

Selon les résultats, nous constatons que dans les difficultés rencontrées par nos enquêtés dans leurs métiers et commerces, il y a la difficulté liée au manque de capital en suffisance pour celles qui exercent des petits commerces, il y a la difficulté de manque de matériel les

limitant dans les services à offrir et dans les gains ou revenu à avoir, il y a les difficultés liées à leur situation de handicap comme le déplacement du lieu de résidence au lieu de travail et la difficulté d'être victime d'étiquetage négatif sur le lieu de travail ,il y a la difficulté de la police qui perturbe les activités et enfin il y a la difficulté de l'instabilité des revenus. La question a eu des réponses et son objectif a été atteint.

La troisième question spécifique était structurée ainsi : «Quelles sont les stratégies utilisées par des personnes handicapées physiques (paralysées et amputées de jambes) pour se maintenir dans leurs activités et s'assurer de leur survie?». L'objectif spécifique lié à cette question était celui de comprendre les stratégies utilisées par nos enquêtés pour se maintenir dans leurs activités malgré les difficultés rencontrés. Selon les résultats de recherche, nos enquêtés mobilisent différentes stratégies. Dans ces dernières, il y a le positionnement à des lieux de grande affluence pour avoir le maximum des clients, il y a aussi l'insertion dans les associations locales à caractère socio-économique pour avoir des crédits et faire face au manque du capital, il y a l'alliance stratégique avec certains agents de la police pour travailler en sécurité dans des lieux interdits de toute activité de débrouillardise par l'autorité municipale, il y a la stratégie de se focaliser sur les forces et les opportunités , il y a la stratégie de location du matériel pour faire face à la difficulté de manque de matériel, la stratégie d'appartenance au système de la tontine pour faire face à la difficulté de manque du capital, il y a enfin la stratégie de l'usage des lances-voix aux enregistrements déroulant les services rendus pour attirer la clientèle. La question a eu des réponses et son objectif a été atteint.

La question générale « Comment vivent les personnes handicapées physiques (paralysées et amputées des jambes) en débrouillardise dans les petits métiers et les petits commerces au centre-ville de Bujumbura?» a donc eu des réponses et son objectif qui était celui de comprendre la vie de nos enquêtés en exercice des petits métiers et des petits commerces au centre-ville de Bujumbura a été atteint.

Dans les activités exercées par nos enquêtés au centre-ville de Bujumbura, il y a le métier de cordonnerie avec le commerce des produits diversifiés (bonbons, biscuits, sachets, savons, etc.). Certains combinent les petits métiers avec les petits commerces pour devenir cordonniers-commerçants des produits diversifiés.

Avec les observations directes faites, nous avons vu que nos enquêtés dans leurs activités de débrouillardise au centre-ville de Bujumbura maîtrisent bien leurs métiers et leurs commerces et sont fiers de leurs activités. Dans leurs relations avec leurs clients, ils sont accueillants et savent bien attirer les clients en répondant convenablement à leurs besoins. Leurs activités sont à la base de leur propre survie et la survie de leurs familles malgré les contraintes environnementale, financières et celles liées à leur situation de handicap.

Bref, le discours sur la personne handicapée incapable, pauvre et précaire est un discours réducteur devant une réalité complexe où nos enquêtés qui présentent des paralysies et amputements de jambes sont résilients pour faire face à cette situation de pauvreté et de précarité en exerçant les petits métiers et les petits commerces au centre-ville de Bujumbura.

Notre étude n'épuise pas toute la problématique concernant la vie des personnes handicapées physiques (amputées et paralysées de jambes) en exercice des petits métiers et petits commerces au centre-ville de Bujumbura. Il s'agissait d'une étude limitée à l'adaptation de nos enquêtés à leurs activités et nécessite d'être étudiée sous d'autres angles. Ensuite, le travail est limité à l'analyse qualitative et d'autres chercheurs peuvent nous compléter par une analyse quantitative sans oublier de suggérer aux autres chercheurs d'étudier cette problématique sur les perceptions sociales de nos enquêtés (celles des clients, celles de leur familles, etc.) en débrouillardise dans les petits métiers et petits commerces comme aussi l'étude de cette catégorie des personnes dans un type de métier ou dans un type de commerce particulier est d'une grande nécessité. Des recherches ultérieures peuvent répondre à ces questions:

- Pourquoi les personnes handicapées physiques (amputées et paralysées de jambes) du sexe féminin ne s'intéressent pas beaucoup aux activités de débrouillardise dans les petits métiers et les petits commerces au centre-ville de Bujumbura?
- Quelles sont les représentations sociales des personnes handicapées physiques (amputées et paralysées de jambes) en activités de débrouillardise dans les petits métiers et les petits commerces?

BIBLIOGRAPHIE

Antoine, P. & Coulibaly, S.(1981). *L'insertion urbaine des migrantes en Afrique*. Paris: OSTROM.

Ayimpam, S. (2014). *Economie de la débrouille à Kinshasa: informalité, commerce et réseaux sociaux*. Karthala Editions.

B. I.T. (2013). *L'inclusion des personnes handicapées dans la formation professionnelle du Travail, Genre, Égalité, Diversité*.

Beaud, S., & Weber, F. (2008). *Guide de l'enquête de terrain. Produire et analyser des données ethnographiques* .Paris: La découverte.

Bey, M. (1999). Recherches sur la pauvreté: état des lieux. Contribution à la définition d'une problématique. *Revue Tiers Monde*, 871-895.

Boitte, P. (1989). A propos de débats récents sur la notion de pauvreté. *Déviance et société*, *13*(2), 89-111.

Boucherf, K. Méthode qualitative VS Méthode quantitative. *Les cahiers de Cread*, 16, 9-30.

Bukuru, A. (2016). *Analyse des défis des femmes entrepreneurs au Burundi*. Bujumbura: UB, Mémoire, FSEA

Campenhoudt, L.V & Quivy, R. (2006). *Le Manuel de recherche en science sociales.* Paris: Dunod

Chapoulie, J. M. (1997). La conception de la sociologie empirique d'Everett Hughes. *Sociétés contemporaines*, *27*(1), 97-109

Compte*, R. (2013). Handicap mental et créativité: pour une esthétique du regard. *Empan*, (2), 88-97.

Cortado, T. (2014). L'économie informelle vue par les anthropologues. *Regards croisés sur l'économie*, *14*(1), 194-208.

Cossée, C., & Robert, C. (1997). Faire de l'argent... mais pas à tout prix. *Agora débats/jeunesses*, *10*(1), 61-76.

Coulon, A. (1992). *L'Ecole de Chicago*. Paris : PUF.

Dasques, F. (1985). Les femmes et la pauvreté. *Les cahiers du GRIF*, *30*(1), 39-48.

Dauphin, S. (2008). Maryse Bresson, Sociologie de la précarité. *Revue des politiques sociales et familiales*, *91*(1), 147-148.

Denis, L. (2004). Les personnes handicapées diplômées. Quand la pratique ne suit pas!.*Revue juridique de l'Ouest*, *17*(4), 545-565.

Diederich, N. (1983). Pour une approche sociologique du handicap mental. *Raison présente*, *65*(1), 11-20.

Diop, I. (2012). Handicap et représentations sociales en Afrique occidentale. *Le français aujourd'hui*, (2), 19-27.

Djimbaye, A., & Simon-Calafuri, D. (2002). Des alternatives à l'exclusion de la jeunesse. *Journal des africanistes*, *72*(1), 213-224.

Elsa, F. (2018). *Autonomisation des personnes en situation de handicap : Entre l'accompagnement des travailleurs sociaux et l'accompagnement au quotidien des proches, Quels enjeux ?* Genève: Ecole spécialisée de Suisse occidentale, Mémoire.

Fassin, D. (1991). Handicaps physiques, pratiques économiques et stratégies matrimoniales au Sénégal. *Social Science & Médicine*, *32*(3), 267-272.

Favrat, A. (2015). Maryse Bresson, Vincent Geronimi, Nathalie Pottier (dir.), La vulnérabilité: questions de recherche en sciences sociales. *Revue des politiques sociales et familiales*, *119*(1), 89-90.

Fillieule, O. (2001). Propositions pour une analyse processuelle de l'engagement individuel: Post Scriptum. *Revue française de science politique*, (1), 199-215.

Fontaine, L. (2008). Une histoire de la pauvreté et des stratégies de survie. *Regards croisés sur l'économie*, (2), 54-61.

Fourel, P. (2010). *Handicap et exclusion: Quelles pistes pour l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap?*

Gagné, J. (1996). «Yes, I can débrouille.» Propos de jeunes itinérants sur la débrouillardise. *Cahiers de recherche sociologique*, (27), 63-72.

Grimmeau, J. P., &Wayens, B. (2016). Les causes de la disparition des petits commerces (1945-2015). *Courrier hebdomadaire du CRISP*, *23012302*(16), 5-114.

Hall, P. A., & Lamont, M. (2019). La résilience sociale à l'ère néolibérale. *Revue des politiques sociales et familiales*, *131*(1), 85-96.

Handicap International (2007). *Rapport d'activité*

Hatsingingo, F. (2014). *Les obstacles à la mise en œuvre du droit au travail des personnes handicapées au Burundi.* Bujumbura: UB, Mémoire, CHUN

Hicintuka, S. (2016). *Commerce informel transfrontalier au Burundi*. Bujumbura: UB, Mémoire, FSEG

Hourriez, J. M., &Legris, B. (1998). L'approche monétaire de la pauvreté: méthodologie et résultats. *Economie et statistique*, *308*(1), 35-63.

Ingabire, E. (2007). *Vécu psychoaffectif d'une personne amputée hospitalisée : Enquête menée au CHUK et à l´HPRC.* Bujumbura: UB, Mémoire, FPSE

Irakiza, P. (2020). *La femme burundaise face à la pauvreté et à la précarité*. Bujumbura: UB, Mémoire, FLSH

Jouffe, Y. (2007). *Précaires mais mobiles. Tactiques de mobilité des travailleurs précaires flexibles et nouveaux services de mobilité* (Doctoral dissertation, Ecole Nationale des Ponts et Chaussées)

Ki-Zerbo, J. (1990). *Eduquer ou Périr*. Paris : Le Harmattan

Korff-Sausse*, S. (2005). Un exclu pas comme les autres. Handicap et exclusion. *Cliniques méditerranéenne*, (2), 133-146.

Kristeva,J. (2003). *Lettre au président de la République sur les citoyens en situation de handicap à l'usage de tous ceux qui le sont et de ceux qui ne le sont pas.* Paris: Fayard.

Kwizera, E. (2008). *L'image de soi chez une personne démobilisée en situation de handicap: cas des quadriplégiques et ou paraplégiques hébergés à l'HMK*. Bujumbura: Mémoire, UB, FPSE

Lacaze*, L. (2013). L'interactionnisme symbolique de Blumer revisité. *Sociétés*, (3), 41-52.

Lazarus, J. (2012). Les enjeux de la sociologie de la pauvreté.

Lhuilier, D. (2016). Le « sale boulot ». *« Travailler»*,2(36), 73-96.

Loisy, C. (2000). Pauvreté, précarité, exclusion. Définitions et concepts. *Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale, Les travaux de l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale, Paris: La Documentation française*, 23-50.

Luccini, R. (1998). Réalité complexe et discours réducteurs, *Déviance et société*, 22(4), 362-366.

Mac-Seing, M., &Zarowsky, C. (2017). Une méta-synthèse sur le genre, le handicap et la santé reproductive en Afrique subsaharienne. *Santé Publique*, *29*(6), 909-919.

Maisonneuve, J., & Margot-Duclot, J. (1964). Les techniques de la psychologie sociale. *Bulletin de psychologie*, *17*(228), 804-822.

Mayer, N. (1985). Les attitudes économiques des petits commerçants français. *Économie rurale*, *169*(1), 34-37.

Meissonnier, J. (2006). Territoires commerciaux des vendeurs ambulants à Istanbul. *Espaces et sociétés*, *127*(4), 145-163.

Mengho, B. M. (1998). Petits métiers et chômage déguisé en milieu urbain. Analyse de quelques cas à Brazaville (Congo). *Les Cahiers d'Outre-Mer*, *51*(201), 89-98.

Michelat, G. (1975). Sur l'utilisation de l'entretien non directif en sociologie. *Revue française de sociologie*, 229-247.

Monnet*, J. (2006). Le commerce de rue, ambulant ou informel et ses rapports avec la métropolisation: une ébauche de modélisation. *Autrepart*, (03), 93-109.

Muchielli, A. (2003). *L'analyse qualitative en sciences sociales et humaines*, Paris: Armand colin, 5eme Edition.

Mulindhahabi, F. (2010). *Essaie d'analyser du fonctionnement du secteur informel dans la diminution du chômage au Burundi cas des activités informelles en Mairie Bujumbura.* Bujumbura: Mémoire, UMLK.

N'Bessa, B. (1995). Le commerce de rue à Cotonou. *Les cahiers d'Outre-Mer* ,48(192), pp.552-555.

Navarrete, I. (2015). Démanteler les obstacles invalidants: handicap mental et réparations habilitantes à la Cour interaméricaine des droits de l'homme. *Revue québécoise de droit international*, *28*(2), 113-142.

Ndayishimiye**,** E. (2017). *Etude des difficultés psychosociale rencontrée par un ex-Travailleur d'une entreprise privatisée*. Bujumbura: UB, Mémoire, FPSE.

Ndayishimiye,E.(2020).Analyse de la vulnérabilité des enfants de la rue et effets des approches utilisées au cours de leur réinsertion (enquête menée au centre Giruyuja).Bujumbura: UB, Mémoire, FLSH.

Niriho, J.C. (2004). *Le handicapé moteur et l'image de soi.* Bujumbura: UB, Mémoire, FPSE.

Nsengiyumva, A. (2010). *L'espace publique urbain comme lieu de survie: les timbayi de Bujumbura*. Bruxelles: UCL, Thèse de Doctorat.

Ntunga, T. (1984). *Le handicapé physique dans le Burundi traditionnel et le handicapé au home saint kizito*.Bujumbura: Ministère de l'information, école de Journalisme, Mémoire

Nzeyimana, E. (2009). *Etudes des difficultés psychosociales rencontrées par les personnes handicapées moteurs vivant de la mendicité.* Bujumbura: UB, Mémoire, FPSE

Nzisabira,V.(2013).*Problématique de l'intégration socioprofessionnelle des handicapés mentaux : cas des trisomiques 21 du centre AKAMURI* .Bujumbura: UB, Mémoire, FPSE

OMS. (2011). *Rapport Mondial sur le handicap*

OMS. (2012). *Rapport Mondial sur le handicap*

Pires, A. (1997). Échantillonnage et recherche qualitative: essai théorique et méthodologique. *La recherche qualitative. Enjeux épistémologiques et méthodologiques*, 113-169.

Politico du 2 mars 2020

Qleibo, E. (2017). *Vivre à Gaza: pour une sociologie de la résilience* (Doctoral dissertation, Bourgogne Franche-Comté)

Rapport de la commission internationale sur les technologies et l'accessibilité. (2003). L*es personnes handicapées au sein de la société de l'information*

Raveaux, J.F. (1999). Modèle individuel, modèle social: question du sujet, Handicap. *Revue de sciences humaines et sociales,* 81, 64-84.

Reed-Dannahay, D. (2007).De la résistance: Ethnographie et théories dans la France rurale. *«Education et sociétés*.» ,1(19), 115-131.

Roy, D. (2016). Les personnes âgées et handicapées en France et les politiques publiques d'accompagnement. *Revue française des affaires sociales*, (4), 21-33

Sakubu,V.(2017). *Problématique de la mendicité et de ses implications sur un enfant qui la pratique.* Bujumbura: UB, Mémoire, FPSE

Thouroude, L. (2016). L'approche interactionniste du handicap : obstacles et liens dans la rencontre parents-enseignants. *Spirale-Revue de recherches en éducation, 57*(1), 81-92

Tolikoa, A. (2022). L'inclusion des personnes handicapées au Nord du Cameroun. *Empan*, 3(127) ,154-161.

Touré, A. (1990). *Les petits métiers à Abidjan*. Paris: Editions Karthala

UNFPA. (2018). *Les jeunes handicapées : Etude faite pour mettre fin à la violence basée sur le genre et l'application des droits liées à la sante sexuelle et reproductive.*

Varanda, M. (2005). La réorganisation du petit commerce en centre-ville: L'échec d'une action collective. *Revue française de sociologie*, *46*(2), 325-350.

Winance, M. (2004). Handicap et normalisation. Analyse des transformations du rapport à la norme dans les institutions et les interactions. *Politix. Revue des sciences sociales du politique*, *17*(66), 201-227.

Zaffran, J. (2005). Des principes politiques d'insertion professionnelle des personnes handicapées au contexte de l'action. *Revue française des affaires sociales*, (2), 249-272.

ANNEXES

Annexe 1: Guide d'entretien

Bonjour. Je m'appelle MAKOROKA J. Claude. L'étude des personnes handicapées (amputées et paralysées des jambes) en débrouillardise dans les petits métiers et les petits commerces au centre-ville de Bujumbura m'a beaucoup intéressée dans mon travail académique de fin d'études. J'aimerais que vous me partagiez votre vie en tant que personne handicapée résiliente et je vous promets la non divulgation des informations que vous allez me donner. Votre présentation n'est pas obligatoire et permettez-moi d'enregistrer notre échange que je serai le seul à écouter et permettez-moi enfin si vous voulez, de prendre votre photo pour le souvenir de notre échange.

0. Identification

Pourriez-vous vous présenter?

- Quel est votre nom?
- Quel âge avez-vous?
- Quel est votre province d'origine?
- Quelle est votre résidence actuelle?
- Depuis quand vous vous êtes insérés dans le métier /commerce?

Theme1: Les trajectoires motivant les personnes handicapées à l'insertion dans les petits métiers et les petits commerces au centre-ville de Bujumbura.

Parle-nous de votre parcours avant le métier/commerce:

- Qu'est-ce qui a motivé l'insertion dans le métier/commerce?
- Y-a-t-il des liens entre votre histoire et l'insertion dans le métier/le commerce?
- Y-a-il dans votre parcours des bonnes ou mauvaises circonstances qui ont motivées l'insertion dans le métier/ le commerce?
- Pourriez-vous nous faire une comparaison entre votre vie avant le métier/commerce et votre vie après le métier/commerce. Qu'est-ce qui a changé?

Thème 2: Les difficultés rencontrées par les personnes handicapées exerçant les personnes handicapées exerçant les petits métiers et les voies de contournement

- Quelles sont les difficultés que vous rencontrez dans votre métier/votre commerce. Pourriez-vous nous en parler?

Thème 3: Les stratégies de survie face aux difficultés rencontrées dans leur métier/leur commerce

- Quelles sont les stratégies que vous adoptez pour survivre ou s'adapter aux contraintes du métier/commerce?
- Qu'est-ce que vous faites pour continuer à vivre votre métier/votre commerce malgré les difficultés rencontrées?
- Avez-vous trouvé des remèdes à ces difficultés?

Annexe 2: Liste des informateurs et leurs profils

1.Ézéchiel, âgé de 46ans, résidant à Bwiza, sans niveau d'étude, originaire de Mwaro, un amputé de deux jambes se déplaçant l'aide d'un vélo tricycle à la suite d'un handicap acquis par accident de circulation routière à 24 ans, marié mais ne possédant pas d'enfants, pratiquant la cordonnerie et faisant le commerce des produits diversifiés il y a 7 ans.

2. Jackson, âgé de 41ans, résidant à Kanyosha, originaire de Muramvya, un amputé de deux jambes se déplaçant l'aide d'un vélo tricycle à la suite d'un handicap acquis par accident de circulation routière à 18 ans, veuf ne possédant pas d'enfants, pratiquant la cordonnerie il y a 6 ans.

3. Désiré, âgé de 60 ans, résidant à Musaga, sans niveau d'étude, originaire de Mwaro, un paralysé se déplaçant à l'aide d'un vélo tricycle à la suite d'un handicap acquis pendant la guerre à 25 ans, marié et possédant un enfant, faisant le commerce des produits diversifiés il y a 9 ans.

4. Lazare, âgé de 35ans, résidant à Kamenge, sans niveau d'étude, originaire de Kayanza, amputé d'une jambe marchant avec les béquilles suite à un handicap acquis par accident de circulation routière à 12 ans, célibataire, faisant le commerce des produits diversifiés il y a 2 ans.

5. Innocent, âgé de 43ans, résidant à Buterere, sans niveau d'étude, originaire de Kayanza, marié et possédant deux enfants, un amputé de deux jambes se déplaçant à l'aide d'un vélo tricycle suite à un handicap acquis par accident de circulation routière à 30 ans, marié et père de deux enfants, pratiquant la cordonnerie il y a 8 ans.

6. Aaron, âgé de 37ans, résidant à Kamenge, sans niveau d'étude, originaire Muramvya, un paralysé se déplaçant à l'aide d'un vélo tricycle à la suite d'un handicap acquis par accident de circulation routière à 21 ans, marié mais ne possédants pas d'enfants, pratiquant la cordonnerie et faisant le commerce des produits diversifiés il y a 7 ans.

7. Elie, âgé de 37ans, résidant à Bwiza, sans niveau d'étude, originaire de Ngozi, un amputé d'une jambe marchant avec une béquille à la suite d'un handicap acquis par accident de circulation routière à 18 ans, célibataire, faisant le commerce des produits diversifiés il y a 5 ans.

8. Jean, âgé de 45ans, résidant à Kamenge, sans niveau d'étude, originaire de Karusi, un paralysé se déplaçant à l'aide d'un vélo tricycle suite à un handicap acquis par la maladie accidentelle à 16 ans, marié et père de deux enfants, pratiquant la cordonnerie il y a 5ans.